

LA REVUE **TOUT!**
est à nous

2011

MARS

N°19
4€

NPA NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE



Saillant, Ed. r. de Croissant, 5 & 70.

Joh. Barbaste, Paris.

140 ANS DE LA COMMUNE

**À L'ASSAUT
DU CIEL**

NUMÉRO SPÉCIAL

SOMMAIRE

Olivier Besancenot Éditorial *Louise Michel, place de la Casbah* P3

REPÈRES

Patrick Le Moal De révolutions en insurrections *Les premiers pas du mouvement ouvrier français entre 1830 et 1871* P6

François Coustal La Commune de Paris *repères chronologiques* P9

ACTU

Patrick Le Moal Marseille, Creusot, Saint-Étienne... *Les Communes de province* P12

Dominique Angelini Femmes de la Commune *Le temps des pétroleuses* P14

Dominique Pierre Figure de la Commune (1), *Louise Michel (1830-1905)* P16

Dominique Pierre Figure de la Commune (2), *Eugène Varlin, militant ouvrier, internationaliste, combattant de la Commune* P17

Antoine Boulangé La Commune *Première révolution internationaliste* P19

EN DÉBATS/ EN ACTIONS

Daniel Bensaïd La Commune *Abolition ou dépérissement de l'État* P21

Jean-François Cabral Une révolution exemplaire? *Lectures de Marx, Lénine et Trotsky sur la Commune de Paris* P24

Renaud (Alternative libertaire) Dualité du pouvoir *Révolution populaire et mandat impératif* P28

Isaac Johsua La Révolution selon Marx (extrait) *Après la Commune, l'extinction de l'État?* P30

CULTURE

Autour de la Commune de Paris P34

© Photothèque Rouge/Babar

AVERTISSEMENT

Comme il est de règle, les articles signés sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

Louise Michel, place de la Casbah

PAR OLIVIER BESANCENOT

Place de la Casbah, place Al-Tahrir... Selon la formule du cinéaste Ken Loach, les révolutions sont contagieuses. D'autant qu'elles étaient rares ces dernières années. Désormais, la génération de militants révolutionnaires, issue du lent renouveau anticapitaliste des années 1990, n'est plus condamnée à évoluer dans un monde sans révolutions.

Pour l'heure, hélas, le rapport de forces entre classes, à l'échelle internationale, reste nettement en faveur du capital. Chaque jour, son ordre prédateur et destructeur continue de transformer la moindre parcelle de vie sociale ou environnementale en gisements de profits immédiats. Il n'empêche, les révolutions tunisienne et égyptienne font basculer la situation internationale dans une nouvelle ère, où les femmes et les hommes se rappellent au bon souvenir des possédants et se hissent au premier plan de l'histoire. Conséquence directe et durable des résistances populaires à la dictature, à la torture, aux injustices et aux restrictions sociales imposées par les exploités et leurs gouvernements depuis le début de la crise économique à l'été 2008, ce cycle pourrait bien annoncer la mondialisation des révoltes sociales, des grèves générales, des insurrections ou des révolutions. Il ne s'agit pas là d'un embrasement irrésistible et mécanique ; rien qui renverse les rapports de domination. Mais cette nouvelle envergure de la révolte s'inscrit dorénavant dans le paysage



© Photothèque Rouge / Akremi Mesbah

international. Elle est fragile, ignore encore son issue, mais elle a eu lieu – dans plusieurs pays qui plus est.

UNE BRÈCHE DANS LA MONDIALISATION CAPITALISTE

Grâce au courage et à la détermination de ces peuples, la mondialisation capitaliste amorcée au tournant des années 1980 endure sa première grande faille sur le plan politique. Jusqu'alors elle n'était taradée que par ses propres contradictions – lesquelles n'étaient déjà pas une mince affaire. À présent un autre danger la guette et qui, cette fois, n'émane pas

de son propre camp. Sujet de sa domination, la foule des exploités n'a jamais rien possédé, ou si peu, des richesses créées par son travail. Les politiques libérales infligées aux pays du Sud ont brutalement démantelé les maigres filets de protection sociale. À titre d'exemple, rappelons que la Tunisie n'était pas seulement le pays du régime dictatorial et mafieux de Ben Ali ; elle était aussi l'élève modèle du Fonds monétaire international. La spéculation récente sur les matières premières, sur le blé notamment – autre facette de la crise financière qui s'ajoute aux dettes publiques – a privé

plus encore la population de ses moyens de subsistance. Pour comprendre ces révolutions, il ne s'agit pas de s'en remettre aux seules aspirations démocratiques, réelles et légitimes, et à la volonté du peuple de mettre à bas un régime tyrannique. La question sociale est également au centre du processus révolutionnaire. La résistance à la misère, à la faim, au chômage, à la précarité et aux inégalités sociales est inhérente à la colère populaire. Leur soulèvement vient aussi de la radicalisation des luttes sociales – en Tunisie, de nombreux conflits sociaux ont

récentement percuté la société, dans le bassin minier, à Gafsa et Ben Guerden.

ACTUALITÉ DES QUESTIONS STRATÉGIQUES

Ces révoltes sont la preuve qu'il y a une brèche dans le système. Un pli où se niche l'événement, l'imprévu et, du coup, l'inconnu. Le temps de l'histoire se fragmente de nouveau en une multitude de possibilités ouvertes. Il n'est plus linéaire, froid et inéluctablement rythmé par la progression des dominants. Dans la lignée d'Auguste Blanqui et de Walter Benjamin, Daniel Bensaïd pourfendait les « *temps vides et homogènes* » de l'histoire, et aimait insister sur l'idée selon laquelle, dans le domaine politique, rien n'est jamais écrit à l'avance. Il proposait ainsi de laisser « *l'éternité à Dieu (s'il existe !) et l'infini aux mathématiciens* » (« *Une lente impatience* »). C'est vrai, rien n'est définitif. L'humanité peut toujours tracer sa propre histoire. Grâce au combat des peuples tunisien et égyptien, combat qui chaque jour a montré une grande maturité et du sang-froid, nous le savons un peu plus en conscience. Ces femmes et ces hommes ne se limitent pas à rouvrir le « chapitre des possibles ». D'ores et déjà, leurs révoltes portent de nombreuses questions stratégiques. Comment un peuple peut-il s'emparer du pouvoir, et le garder ? Dès les premiers jours qui ont suivi la destitution de Ben Ali, les rues de Tunis sont devenues le décor d'un théâtre politique, comme bien des capitales révolutionnaires jadis. Non pas la scène d'une comédie, d'une tragédie ou d'un spectacle quelconque, mais celle d'un événement historique : le peuple qui reprend la main. Une étrange cohabitation s'est alors installée dans la ville, opposant

deux légitimités incompatibles. D'un côté, celle du gouvernement de transition, issu des débris du régime du dictateur. De l'autre, celle du peuple qui passe, d'un coup d'un seul, de l'ombre à la lumière et s'invite dans l'arène politique. D'un côté, l'ancien régime et ses vestiges inquiétants, tels la police et les milices du RCD (ex-parti de Ben Ali), l'armée, aussi, qui marque sa présence au sol avec ses chars et dans le ciel, ses hélicoptères, l'armée qui rappelle volontiers que, si elle n'a pas tiré sur la foule, elle reste une option de stabilité pour sécuriser l'ancien régime derrière un nouveau visage. De l'autre, le peuple, massivement rassemblé place de la Casbah, face au palais du gouvernement, balai incessant de délégations de marches venues de tout le pays en insurrection. La ville ressemble à une ruche où, à chaque coin de rue, les essaims se regroupent en assemblées improvisées. Les locaux syndicaux fourmillent de monde, les cours des entreprises sont assiégés par le personnel qui débat avec fougue. Dans les régions, des comités locaux, nés des comités de vigilance populaire contre les pillages orchestrés par les milices du RCD, prennent en charge une partie de l'activité des administrations. D'un côté et de l'autre, l'ancienne et la future société se côtoient, s'entremêlent en un même lieu.

DUALITÉ DE POUVOIR

Le contre-pouvoir au gouvernement ne se cristallise pas dans des structures d'auto-organisation collectives systématisées, comme des assemblées ou des conseils coordonnés entre eux. Pour autant, l'existence de ce deuxième pouvoir plane durablement sur la situation politique tunisienne. Visible quand le peuple occupe la rue,



il ne disparaît pas véritablement lorsque les femmes et les hommes rentrent chez eux. Ce deuxième pouvoir se replie en ordre dispersé au sein des comités locaux populaires (lorsqu'ils existent), dans la base syndicale de l'UGTT, dans les rangs féministes, la société civile et dans l'opposition politique. Cette dualité de pouvoir évolue en permanence dans un mouvement guidé par les à-coups des poussées révolutionnaires et/ou par ceux de la contre-révolution. Dans cet entre-deux-eaux, le rapport de forces se fige entre chaque camp et chacun cherche à montrer sa puissance à l'autre. Si le peuple tunisien a été capable de faire chuter la dictature de Ben Ali, l'oligarchie de l'ancien régime a conservé la mainmise sur les remaniements du gouvernement. Les Tunisiens ont su se débarrasser du pouvoir en place, mais sans s'en emparer pour le moment.

Cent quarante ans après les événements de la Commune de Paris, la question épineuse du pouvoir populaire se pose de nouveau. Le contexte arabe, bien sûr, est différent, notamment du fait de l'évolution du capitalisme et des expériences politiques totalitaires passées qui ont sali le drapeau des révolutions. Un fil rouge relie pourtant ces mouvements d'émancipation. En très peu de temps, l'expérience concrète des Tunisiens (éviction et fuite de Ben Ali, premier gouvernement de transition avec de nombreux ministres « benalistes », deuxième gouvernement de transition avec un Premier ministre de l'ancien régime...) a montré qu'il ne suffisait pas de substituer un gouvernement à un autre pour changer de régime. Les anciennes institutions – police et bureaucratie particulièrement – restent entre les mains des



DR

mêmes. Voilà pourquoi la proposition de réunir une Assemblée constituante pour fonder de nouvelles institutions, par et pour le peuple, est aujourd'hui portée par les secteurs de gauche de la révolution, regroupés dans la plateforme dite « Front du 14 janvier » (laquelle rassemble, entre autres, le PCOT, la Ligue de la gauche ouvrière, etc.). Cette perspective de rupture démocratique indispensable ne règle pas les problèmes en soi, mais a le mérite de les exposer clairement. C'est là toute sa fonction. Quel camp social et politique va-t-il enlever le processus : celui des forces de la révolution ou de la contre-révolution ?

MODERNITÉ DE LA COMMUNE

Depuis la Commune, nous savons que l'appareil d'État issu de l'ancienne société contre laquelle le peuple se

dresse est l'obstacle majeur au changement. Les communards s'y étaient attaqués à leur manière et avaient commencé à bâtir ce que Marx appelait une « *forme enfin trouvée d'émancipation* ». Le suffrage universel, la démocratie directe, le contrôle de la base sur ses assemblées, la révocabilité des élus, ainsi qu'une rémunération plafonnée pour interdire la professionnalisation de la politique, voilà autant de pistes que les communards ont engagées pour éradiquer le pouvoir des possédants lorsqu'il s'enkyste dans l'armée ou la bureaucratie des hauts fonctionnaires. Calquer les mesures prises en 1871 n'aurait pas de sens compte tenu de l'évolution du monde, mais revisiter ces pages de l'histoire présents pourrait s'avérer utile, même s'il faut dire qu'en ces jours, c'est nous, de l'autre côté de la Méditerranée, qui avons

beaucoup à apprendre des peuples tunisien et égyptien. Les revendications des femmes et des hommes, clamées place de la Casbah, place Al-Tahrir, résonnent jusqu'à nous. Elles font comme un écho aux aspirations libertaires des communards quand elles répètent que ces révolutions sont les leurs, que personne ne pourra parler en leur nom ni se substituer à eux. En Tunisie, les partis politiques, même les plus actifs dans la révolution, forts de la légitimité des combats durement payés dans la clandestinité, ont de prime abord été reçus avec défiance. La volonté de ne pas être récupéré est fondée. Pour autant, elle ne saurait effacer la problématique politique de fond : comment coordonner l'énergie collective ? Comment la canaliser en un point précis qui donnera le coup de grâce aux débris de l'ancien système ? Comment unifier les

propositions du peuple en une logique cohérente et globale, synthétisée en un programme clair ? Et, surtout, comment gérer les moments de reflux, qui asphyxient les structures d'auto-organisation, si ce n'est en regroupant les principaux animateurs de la révolution dans une organisation politique capable de résister aux aléas de la situation ? Le rapport entre parti révolutionnaire et peuple en mouvement reste posé. Enfin, la Commune qui compta de nombreux immigrés dans ses rangs, et à tous les niveaux, nous rappelle, 140 ans plus tard, que les exploités ne connaissent pas de frontières. Alors, que la gauche anticapitaliste s'empare de nouveau, et avec ardeur, du drapeau de l'internationalisme. □

DE RÉVOLUTIONS EN INSURRECTIONS

Les premiers pas du mouvement ouvrier français entre 1830 et 1871

PAR PATRICK LE MOAL

À partir de 1830, l'activité révolutionnaire est intense : révolutions de juillet 1830, insurrections des canuts de 1831 et 1834, révolutions de 1848, et enfin Commune de Paris en 1871. Dans cette période se construit le mouvement ouvrier français. Le nombre de prolétaires s'accroît, des organisations politiques et syndicales de formes très diverses se mettent en place, s'élaborent des projets de société égalitaire, des analyses de l'exploitation, des éléments de théorie et de stratégie de changement de société et de prise du pouvoir, au travers des poussées révolutionnaires, des grèves et révoltes ouvrières, des confrontations politiques intenses.

La France du début du XIX^e siècle est un pays essentiellement rural. Les progrès de la production industrielle sont lents, l'introduction des machines timide. Les « ouvriers » sont les domestiques, l'ouvrier artisan, les compagnons, les ouvriers en chambre¹, les ouvriers devenant maîtres², y compris dans les fabriques³. La Révolution française a voulu interdire les organisations, le droit de grève⁴, sans y parvenir.

La bourgeoisie a porté Bonaparte au pouvoir pour construire un État moderne pour conserver la liberté économique qu'elle a conquise⁵. Son compromis de 1814 avec l'ancienne aristocratie ne va pas durer longtemps. Lorsque Charles X⁶ dissout l'Assemblée en 1830, supprime la liberté de la presse, modifie le cens électoral pour exclure du droit de vote toute la bourgeoisie moyenne,

industrielle et commerçante⁷, les libéraux bourgeois font appel au peuple de Paris. Ce dernier, frappé par la crise économique (à partir de 1825, les salaires se sont effondrés de 30 à 40%, le chômage a explosé), s'est déjà mobilisé, surtout lors des augmentations des prix des denrées de base (grain, pomme de terre) entre 1827 et 1829.

LE MARCHÉ DE DUPES DE LA RÉVOLUTION DE 1830

Les ouvriers, artisans, boutiquiers et étudiants parisiens se soulèvent. En trois jours (les 27-28-29 juillet 1830) ils renversent Charles X. Les bourgeois se réjouissent, facilitent cette mobilisation populaire en fermant les ateliers pour libérer les ouvriers. Mais ils profitent de la désorganisation des républicains et de la faiblesse numérique et politique de la classe ouvrière. Ce n'est pas la république espérée qui est proclamée, mais une nouvelle monarchie avec Louis-Philippe. Symbolisant cette domination de la bourgeoisie, le gouvernement comprend deux banquiers, Lafitte et Casimir-Perier, Guizot, Thiers...

Les vainqueurs authentiques des Trois Glorieuses n'ont aucune part dans le gouvernement mis en place.

L'ACTION OUVRIÈRE ET SOCIALISTE SE MET EN PLACE

Mais ils ont pris conscience de leur force. Les ouvriers se mettent en grève : imprimeurs, ouvriers mécaniciens et ouvrières du textile parisien, manutentionnaires de Nantes, menuisiers du Havre, scieurs de long de Bordeaux, fileurs de Rouen...

Les clubs siègent en permanence, largement ouverts aux ouvriers qui poursuivent leur apprentissage politique. Les républicains les plus radicaux dénoncent « l'aristocratie bourgeoise ».

Le livre de Buonarroti *la Conspiration pour l'égalité* dite de Babeuf, paru en 1828, fait connaître les précurseurs du communisme. Ils

proclamaient qu'en instaurant la république, on n'avait pas résolu la question sociale et défendaient la perspective d'une société d'égaux, instaurée, non par la seule conviction ou l'exemple comme le pensaient les utopistes, mais par l'action révolutionnaire.

Les sociétés secrètes se multiplient⁸, organisant des générations nées dans la lutte contre l'ordre européen dans un idéal républicain où se rejoignent la tradition jacobine et le communisme égalitaire de Babeuf.

LA PREMIÈRE INSURRECTION DES CANUTS : LES TRAVAILLEURS LUTTENT POUR LEURS PROPRES INTÉRÊTS

L'insurrection des canuts de 1831 est un tournant dans l'histoire du mouvement ouvrier. Elle se produit dans une ville particulière, Lyon, où la moitié des 180 000 habitants vit du tissage de la soie. Les 400 fabricants, les capitalistes, passent commande aux 8 000 chefs d'atelier. Ceux-ci sont propriétaires des métiers (deux à six en moyenne), tissent sur un et confient les autres aux 20 000 ouvriers. Ces derniers, les « compagnons » ne possèdent que leurs bras et reçoivent comme salaire la moitié du prix de façon perçu. Ce sont les véritables prolétaires, mais « à cette époque on réunissait

1. L'ouvrage est donné à façon, effectué dans de misérables logis. Des périodes sans travail alternent avec des journées de travail de 14-15 heures. Certains tentent de s'établir comme travailleurs indépendants.

2. Les positions de maître et d'ouvrier « viennent assez souvent à s'égaliser ou s'inverser ».

3. cf. règlement type d'une fabrique déposé à la préfecture de Rouen le 3 septembre 1830 : Art 4 : tout fileur est tenu de se procurer un rattacheur, et il lui est expressément défendu de le battre.

4. Appelé coalition dans les termes de l'époque, interdit par la Loi Le Chapelier en 1791.

5. Livret ouvrier, délit de coalition renforçant les sanctions pénales contre la grève en 1803.

6. C'était le frère de Louis XVI.

7. L'objectif était de réserver le pouvoir aux seuls grands propriétaires fonciers. Pour une population de 32 millions d'habitants, il y avait moins de 100 000 votants désignés par le préfet cinq jours avant le vote.

8. Selon la police, une centaine à Paris en 1833.

9. Rude, les révoltes des canuts, éd la découverte.



Horace Vernet-1848, Barricade rue Soufflot-© Wikimedia Commons

venus soutenir leurs camarades. Le lendemain, l'enterrement d'un canut se transforme en manifestation de 8 à 10000 canuts.

L'armée se prépare avec un déploiement de force impressionnant, mais les rassemblements ne cessent pas. L'insurrection commence, animée dans une large mesure par les compagnons : les barricades transforment en camp retranché les pentes de la Croix-Rousse. Tous les autres quartiers ouvriers se soulèvent. Elle dure six jours. D'autres mouvements insurrectionnels ouvriers éclatent à Saint-Étienne, Grenoble, Marseille, Toulon... et une émeute à Paris le 14 avril écrasée après deux jours de combats¹⁰. Ces insurrections ouvrières sont sauvagement réprimées : plus de 300 morts et 600 blessés à Lyon, plusieurs dizaines de morts à Paris ; 2500 arrestations, dont la moitié à Paris, plus de 2300 inculpations.

Le soulèvement de 1834 se caractérise par son caractère politique affirmé : il s'agissait pour les ouvriers de proclamer la république pour obtenir satisfaction.

LA POUSSÉE RÉVOLUTIONNAIRE DE 1848, LES OUVRIERS FACE À LA RÉPUBLIQUE BOURGEOISE

Entre 1834 et 1848, la pression sociale monte, les grèves se multiplient : «[...] des fileurs de laine de Tourcoing, des maçons et des fondeurs en caractères de Paris, en 1842; des boutonnières, des corroyeurs, des terrassiers, des débardeurs, des fleuristes de Paris, en 1842; et la même année, celle des tisserands de Rennes, des chapeliers de Lyon, des charpentiers de Bourges, des blanchisseuses de Rueil; des mineurs de la Loire, en 1844 et 1846; des mineurs d'Anzin et des teinturiers de Lyon en 1846; des tisseurs de Clermont-l'Hérault et de Lodève, en 1845, cette dernière grève donne lieu à un lock-out décidé par tous les fabricants de Lodève et qui dura du 9 février au 22 mai...»¹¹

D'autre part une agitation importante pour l'extension du suffrage est organisée par les clubs et sociétés républicaines. Pour certains par simple justice : tous doivent pouvoir voter¹². Pour d'autres, plus ou moins clairement socialistes, pour que la majorité des exploités change la société par le vote. Les révolutionnaires, comme Blanqui, persuadés de la nécessité de l'affrontement avec l'État, défendent aussi la république.

Les républicains organisent des banquets de centaines de convives. Au total 50 banquets

souvent les deux catégories de travailleurs sous la dénomination commune de classe ouvrière ou classe des tisseurs⁹. Cette concentration d'ouvriers ayant les mêmes patrons, des conditions de salaires évoluant en même temps, est exceptionnelle.

Plusieurs organisations structurent ces canuts. Une «mutuelle» organise plusieurs centaines de chefs d'ateliers. Elle lutte pour de bons salaires, c'est un syndicat qui ne dit pas son nom. Les saint-simoniens organisent des «enseignements» devant plus de 3000 personnes, où ils s'insurgent contre la liberté de l'industrie, demandent l'abolition de tous les privilèges. La Société des amis du peuple, qui croit en l'efficacité de la force révolutionnaire, est très active.

À l'automne 1831, les chefs d'atelier s'engagent pour l'augmentation du «tarif». Ils tiennent des assemblées générales et mettent en place une organisation capable de les mobiliser, la «Commission centrale». Le 21 novembre, une légion de la Garde nationale, composée surtout de fabricants et de commis de fabrique tire sur la foule. La bataille est acharnée et le 22 novembre, les ouvriers contrôlent une partie de la ville. Les rues, les places sont hérissées de barricades, affichant la devise célèbre «Vivre en travaillant ou mourir en combattant». Le 23, ils s'emparent de l'hôtel de ville et mettent en place un état-major provisoire, sorte de gouvernement nouveau pour imposer leur «tarif», que le maire et le préfet acceptent le 26. Mais les patrons et le gouvernement envoient la troupe, et le mouvement est écrasé.

Un événement historique vient de se produire : pour satisfaire leurs revendications, les ouvriers lyonnais ont affronté en tant que classe les capitalistes et l'État.

LA SECONDE INSURRECTION DES CANUTS : LA BATAILLE POUR LA RÉPUBLIQUE AFIN D'IMPOSER SES REVENDICATIONS

Dans les années qui suivent, l'activité politique de la classe ouvrière lyonnaise s'intensifie, au travers de journaux, de sociétés secrètes, de sociétés républicaines.

L'association des ouvriers en soie se rapproche de la forme syndicale, elle regroupe fin 1833 plus de 2400 membres. À partir de 1832, les compagnons s'organisent dans la société des ferrandiers, qui regroupe plusieurs centaines de compagnons.

Les ouvriers lyonnais cherchent une issue politique, la république, en espérant qu'elle réalisera leurs souhaits d'égalité et de liberté. Cette évolution conduit à un rapprochement des organisations économiques des travailleurs avec les organisations républicaines.

Pour mettre fin à la baisse des prix de façon, 25000 métiers s'arrêtent le 14 février 1834 : la première grève générale de 60000 ouvriers. Elle va durer près de dix jours, sans parvenir à faire céder les patrons. Dix chefs d'atelier et trois compagnons sont arrêtés pour fait de grève.

En réponse, les organisations de canuts se lient aux sociétés républicaines pour la défense du droit d'association dans un Comité d'ensemble. Lors du procès des grévistes en avril, un bataillon fraternise avec les ouvriers

réunissent plus de 20 000 souscripteurs, au cours desquels des «toasts» sont portés, se radicalisant de jour en jour. C'est l'interdiction d'un banquet à Paris qui met le feu aux poudres. Partout des barricades se lèvent, la foule s'empare de l'hôtel de ville et des Tuileries, contraint le roi à abdiquer. La Chambre des députés est envahie, un gouvernement provisoire est proclamé. Les assemblées ouvrières sont en effervescence.

Le rôle des ouvriers est déterminant lors des journées de février 1848. Instruits par le souvenir de 1830, craignant une trahison, ils imposent avec la république la proclamation des libertés démocratiques fondamentales.

La bourgeoisie est majoritaire dans le gouvernement provisoire, mais il y a deux socialistes, Louis Blanc et l'ouvrier Albert. Ce gouvernement s'engage à «garantir l'existence de l'ouvrier par le travail», le droit d'association, encourage les coopératives de production, et fixe la journée de travail à dix heures à Paris. Des ateliers nationaux sont créés pour donner du travail à tous. En mars, ils occupent 20 000 hommes, mais ne sont qu'un palliatif dérisoire face au chômage.

La crainte du communisme s'empare des conservateurs. Aux élections d'avril (9 000 000 de votants hommes), les républicains modérés l'emportent largement. La bourgeoisie attaque: les vainqueurs dissolvent les ateliers nationaux au centre des tensions entre les ouvriers et les républicains modérés.

Cela provoque une insurrection contre l'injustice de la république bourgeoise, qui défend la propriété contre le droit au travail. Cette insurrection ouvrière sans chefs dure du 23 au 26 juin. Elle est brutalement écrasée: entre 3 000 et 5 000 morts, 1 500 fusillés sans jugement, 25 000 arrestations, 4 000 déportations en Algérie.

«Pendant les journées de juin, toutes les classes et tous les partis s'étaient unis dans le "Parti de l'ordre" en face de la classe

prolétarienne, du "Parti de l'anarchie", du socialisme, du communisme.»¹³

Le mouvement ouvrier met plusieurs années à se remettre de la répression de juin 1848.

LA NAISSANCE DU SYNDICALISME, DE L'INTERNATIONALE: LA SITUATION DU MOUVEMENT OUVRIER PARISIEN À LA VEILLE DE LA COMMUNE DE 1871

En 1870, Paris atteint 2 millions d'habitants. En 1860, on avait dénombré 40 000 patrons, 27 000 sous-entrepreneurs façonniers, 62 000 artisans travaillant seuls, et 460 000 ouvriers¹⁴ Pour la plupart ce sont des ouvriers qualifiés qui ont fait leur apprentissage en province et viennent travailler à Paris. 95% savent lire et écrire.

Reconnus ou simplement tolérés, les premiers véritables syndicats se construisent. D'abord dispersés, ils tentent de se fédérer en chambres syndicales lorsque le Second Empire se libéralise. En août-septembre 1849, se tient une réunion des délégués de 43 associations pour fonder l'Union des associations ouvrières¹⁵

En août 1867, la commission des délégués élus par corps de métier pour représenter les ouvriers à l'Exposition universelle de Paris réunit «118 professions [...] représentées par 370 délégués et présidents des bureaux électoraux [...] En fait la constitution de la commission ouvrière procède directement du mouvement de réorganisation de la classe ouvrière parisienne»¹⁶. Cette commission est à l'origine de la constitution d'une fédération parisienne des sociétés ouvrières en 1869, qui regroupera 30 à 40 000 membres en 1870.

Au début des années 1860, le courant marxiste se constitue, rallie des ouvriers de divers pays.

L'Association internationale des travailleurs, la Première Internationale, se constitue en 1864.

La section française est formée à l'initiative d'ouvriers proudhoniens, hostiles à toute action révolutionnaire, à toute utilisation des moyens politiques (comme, par exemple, la diminution légale de la durée de la journée de travail), à toute organisation syndicale, à la grève.

Le débat le plus important dans les premières années de l'Internationale est entre les Français et les marxistes. En 1867, la fraction collectiviste¹⁷ gagne la majorité des délégués ouvriers. En 1869, la victoire des socialistes est complète: le refus de la société établie se double de l'ambition d'en réaliser une autre, collectiviste, au regret des anarchistes proudhoniens.

La coopération ouvrière est désormais vue non plus comme un moyen, mais comme la préfiguration de la société socialiste émancipée. Avec son cortège de violences et de répression, la légitimité et la nécessité de la grève avaient été définitivement reconnues en septembre 1868.

Il ne faut pas oublier l'influence de Blanqui qui pense que la révolution peut être accomplie par de petits groupes organisés en sociétés secrètes prônant l'action violente. Ces militants sont proches de l'AIT, parfois en sont membres, sans y jouer de rôle réel.

C'est avec ces militants que le peuple de Paris crée la première expérience de pouvoir des travailleurs. Ces inconnus ne sont pas célèbres, mais ils portent en eux les expériences des ces 40 années, qui expliquent bien des choix des communards. □

10. Le massacre de la rue Transnonain.

11. Office du travail, les grèves en France, 1903, p. 27-28.

12. La France comptait alors 190 000 électeurs pour 32 000 000 millions d'habitants (un électeur pour 170 habitants, contre 1 pour 30 en Grande-Bretagne).

13. Le 18 brumaire de Louis Bonaparte, Marx.

14. Jacques Rougerie: Paris insurgé: la Commune de 1871, Découvertes Gallimard 1995

15. L'Almanach des associations ouvrières pour 1850 recense, pour Paris et la banlieue, 211 associations ouvrières.

16. Michel Cordillot, Eugène Varlin, chronique d'un espoir assassiné, p. 104.

17. Nom donné aux marxistes.

PAR FRANÇOIS
COUSTAL

La Commune de Paris : repères chronologiques

Quelques dates emblématiques ont ponctué les 72 jours de la brève existence de la Commune de Paris.

4 SEPTEMBRE 1870 : PROCLAMATION DE LA RÉPUBLIQUE

La capitulation de Sedan entraîne la chute du Second Empire et la proclamation de la République. Un gouvernement dit « de Défense » est mis en place à partir des députés (républicains modérés) de Paris. Il s'agit pour la bourgeoisie française de couper l'herbe sous le pied du mouvement populaire qui commence à émerger en faveur de la République, de l'égalité sociale et de la résistance à l'occupant. À l'inverse, le nouveau gouvernement, qui craint plus que tout la dynamique du mouvement populaire, cherche à négocier avec les Prussiens. Progressivement, l'écart se creuse avec les aspirations radicales du peuple de Paris.

Plusieurs soulèvements à caractère quasi insurrectionnel sont réprimés, notamment le 31 octobre 1870 et le 22 janvier 1871. Paris est assiégé.

Dans un premier temps, les maires de Paris et de ses arrondissements sont nommés par le gouvernement. Cela contribue fortement à promouvoir la bataille pour la démocratie et pour les libertés communales. De nombreux clubs politiques se créent, ainsi que des embryons de représentation du mouvement populaire, comme le Comité des vingt arrondissements ou le Comité central de la Garde nationale. Fin janvier, le gouvernement signe la capitulation.

8 FÉVRIER 1871 : ÉLECTIONS

L'une des conditions imposées par les Prussiens lors de la capitulation de Paris est l'organisation d'élections afin de désigner une nouvelle Assemblée nationale: il s'agit de constituer un pouvoir doté d'une certaine légitimité institutionnelle, afin de valider

la capitulation. Le scrutin se déroule le 8 février et débouche sur une Assemblée particulièrement réactionnaire, représentative de la France rurale et conservatrice et aux antipodes de l'effervescence révolutionnaire que connaît la capitale depuis plusieurs mois. Au total, sur 750 députés, 450 sont monarchistes! Sans compter les bonapartistes... Seule exception: Paris, avec l'élection de députés républicains plus ou moins radicaux et de quatre révolutionnaires (dont Garibaldi).

De quoi susciter la méfiance de l'Assemblée qui décide de siéger non à Paris mais à Bordeaux, puis à Versailles. Adolphe Thiers devient chef du gouvernement.

18 MARS : SOULÈVEMENT PARISIEN ET DÉBUT DE LA COMMUNE

Afin d'affirmer son pouvoir, Thiers décide d'enlever au contrôle des Parisiens les ca-

© Musée d'Histoire vivante



nons de la Garde nationale. Il envoie des troupes régulières pour les récupérer. Les soldats sont rapidement entourés par la foule qui s'oppose au départ des canons. Malgré les ordres des officiers qui leur commandent de tirer sur la foule, les soldats refusent d'obéir et fraternisent avec les manifestants et la Garde nationale. Les quartiers populaires de l'est et du centre de Paris se couvrent de barricades. Puis les cortèges convergent vers l'hôtel de ville. Thiers quitte Paris pour Versailles. À l'hôtel de ville, le comité central de la Garde nationale exerce de fait le pouvoir.

Dès le lendemain, il annonce l'organisation d'élections pour le Conseil de la Commune. D'éphémères Communes –elles n'auront que quelques jours d'existence– sont proclamées à Marseille, Lyon, Narbonne, Le Creusot, Saint-Étienne, Toulouse... À Paris, la Garde nationale réprime les manifestations des «Amis de l'ordre». Les quartiers chics de l'ouest de Paris se vident d'une partie de leur population. Menées par les

maires et députés parisiens, les tentatives de conciliation avec le gouvernement central échouent. Un second siège de Paris commence.

28 MARS : INSTALLATION DU CONSEIL DE LA COMMUNE DE PARIS

Le 26 mars, des élections sont organisées à Paris, sous l'égide du comité central de la Garde nationale qui proclame : «*Cherchez des hommes aux convictions sincères, des hommes du Peuple, résolus, actifs, ayant un sens droit et une honnêteté reconnue. Portez vos préférences sur ceux qui ne brigueront pas vos suffrages; le véritable mérite est modeste, et c'est aux électeurs à connaître leurs hommes, et non à ceux-ci de se présenter*». Une idée s'impose, extrêmement puissante : les élus doivent être mandatés et révocables à tout moment.

Alors que le gouvernement et l'Assemblée nationale ne reconnaissent pas ce scrutin, après quelques jours d'une campagne animée, les Parisiens choisissent leurs 92 élus. Ceux-ci représentent les différentes sensibilités présentes dans le mou-

vement populaire : partisans de Blanqui, membres de l'Association internationale des travailleurs, candidats soutenus par le comité central de la Garde nationale ou le Comité des vingt arrondissements, républicains «rouges», etc. Ils vont constituer le Conseil de la Commune.

Outre quelques décisions symboliques –comme l'adoption du drapeau rouge ou ... le retour au calendrier créé par la Révolution française!– les premières mesures prises par la Commune concernent les problèmes d'urgence sociale : moratoire des loyers, arrêt des poursuites pour impayés, blocage des ventes des objets déposés au Mont-de-piété, versement d'une pen-

POUR EN SAVOIR PLUS...

- *Histoire de la Commune de 1871*, Prosper-Olivier Lissagaray, éditions La Découverte ;
- *La Commune de 1871*, C. Thalès, éditions Spartacus ;
- *Paris libre 1871*, Jacques Rougerie, éditions du Seuil (collection Points Histoire).

Démolition de la maison de Thiers - Gravé et imprimé par Charaire et Cie



sion aux blessés ainsi qu'aux orphelins et veuves des gardes nationaux tués, etc.

3 AVRIL : SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

La Commune décrète la séparation de l'Église (catholique) et de l'État, la suppression du budget des cultes et la sécularisation des biens des congrégations religieuses. Notamment parce qu'elle considérait que le budget des cultes était «*contraire à la liberté de conscience*» et parce que «*le clergé a été en fait complice des crimes de la monarchie contre la liberté*».

Parallèlement, la Commune ébauche les contours d'un système d'éducation laïque et égalitaire. Les signes religieux sont enlevés des salles de classe. La Commune affirme le droit à l'accès égal des filles et des garçons à l'éducation. Une commission composée de femmes est formée pour réfléchir sur l'enseignement des filles. Parallèlement, une égalité de traitement entre les hommes et les femmes est mise en place pour les enseignants et directeurs. Quelques municipalités d'arrondissement rendent l'école gratuite.

Une offensive des communards en direction de Versailles échoue et se solde par de nombreux prisonniers, emmenés à Versailles, ainsi que par des exécutions sommaires. La Commune suspend quelques journaux pro-Versaillais et vote un décret sur les otages.

16 AVRIL : DÉCRET SUR LES ATELIERS ABANDONNÉS

Ce décret constitue assurément l'une des mesures prises par la Commune dont le caractère «socialiste» est le plus manifeste. Il prévoit la création d'une commission d'enquête, sous l'égide des chambres syndicales ouvrières, pour recenser les ateliers qui ont été abandonnés par leurs propriétaires afin de confier leur gestion aux travailleurs, à travers la constitution de coopératives ouvrières. Le décret prévoit également la création d'un «jury arbitral» chargé de fixer l'indemnisation des patrons à leur retour.

En fait, il faudra attendre la mi-mai pour que le décret connaisse un début d'application avec la constitution d'une «commission d'enquête et d'organisation du travail», regroupant des représentants de chaque branche d'activité.

19 AVRIL : DÉCLARATION AU PEUPLE FRANÇAIS

Votée à l'unanimité (moins une voix), cette déclaration constitue véritablement le pro-

gramme de la Commune en matière d'organisation du pouvoir. Toute l'architecture proposée repose sur «*l'autonomie absolue de la Commune étendue à toutes les localités de France*» et le renforcement des pouvoirs communaux en matière de fiscalité, de budget, de recrutement des fonctionnaires et des magistrats ainsi que du maintien de l'ordre. Elle proclame «*la fin du vieux monde gouvernemental et clérical, du militarisme, du fonctionnarisme, de l'exploitation...*».

Le lendemain, la Commune interdit le travail de nuit pour les boulangers. Dans la foulée – fin avril et début mai – elle prend d'autres mesures à caractère social : organisation des boucheries municipales, réquisition des logements vacants pour y loger les victimes des bombardements, suppression du système des amendes patronales dans les entreprises, abolition du serment politique et professionnel auquel étaient astreints les fonctionnaires, facilités pour récupérer les objets déposés au Mont-de-piété, égalité des enfants «légitimes» et «naturels».

1^{er} MAI : LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC

La création du Comité de salut public est l'aboutissement de nombreux débats qui se sont déroulés au cours du mois d'avril et qui ont opposé partisans et adversaires d'une centralisation plus ou moins poussée du pouvoir. L'objectif est d'instaurer un peu d'efficacité dans le fonctionnement de la Commune qui, depuis le 28 mars, repose sur dix commissions collectives – exécutive, militaire, subsistance, finances, justice, sûreté générale, travail, industrie et échanges, services publics et enseignement – sans forcément de cohérence d'ensemble. Mais, de fait, les attributions à la fois importantes et mal précisées du Comité de salut public vont interférer avec les prérogatives des commissions... Au sein du Conseil de la Commune se constitue une «minorité» qui accuse la majorité d'avoir «*abdiqué son pouvoir entre les mains d'une dictature à laquelle elle a donné le nom de salut public*» et, à partir du 15 mai, refuse de siéger.

28 MAI : DÉFAITE DE LA COMMUNE

La «Semaine sanglante» a débuté le 21 mai, avec l'entrée dans Paris des troupes versaillaises. Elles progressent à partir de l'ouest parisien, prenant d'abord le contrôle des Champs-Élysées, des quartiers Saint-Lazare et Montparnasse. Les communards sont refoulés vers les bastions populaires de l'est parisien où ils opposent une résistance acharnée.

Petit à petit, les barricades érigées pour défendre ces quartiers sont prises... et leurs défenseurs exécutés sommairement. En représailles, les communards exécutent six otages, dont un archevêque. Les Tuileries, l'hôtel de ville et la préfecture de police sont incendiés. Le 27 mai, des combats très durs se déroulent à Belleville, au cimetière du Père-Lachaise, aux Buttes-Chaumont. Le 28 mai marque la fin des combats lorsque la dernière barricade, rue Ramponneau, tombe aux mains des Versaillais.

La fin des combats, mais pas la fin de la répression... L'évaluation faite par les historiens des victimes des exactions des Versaillais avoisine les 30000 morts. Plus de 40000 communards – ou présumés tels – sont emprisonnés. Pour les juger, 24 conseils de guerre fonctionneront pendant plusieurs années, jusqu'en 1878. Ces tribunaux d'exception prononceront 10000 condamnations : peines de mort, peines de prison, travaux forcés, déportations en Nouvelle-Calédonie...

Si la Commune de Paris occupe une telle place dans l'histoire du mouvement ouvrier, c'est parce qu'elle a constitué la première expérience de gouvernement des travailleurs.

Sa défaite et la brutalité de la répression ont initié de nombreux débats stratégiques qui, aujourd'hui encore, restent ouverts.

Même si le temps a manqué pour les mettre réellement en œuvre, nombre des mesures démocratiques ou sociales décidées par la Commune anticipaient une société débarrassée de l'exploitation. Beaucoup d'entre elles restent d'ailleurs d'actualité...

Telles sont trois des raisons – parmi beaucoup d'autres possibles... – qui ont présidé à la conception de ce numéro spécial. □

RETROUVEZ, DANS L'ESPACE NPA TV, LES GRANDES DATES DE LA COMMUNE RACONTÉE PAR FRANÇOIS COUSTAL : WWW.NPA2009.ORG

Les Communes de province

PAR PATRICK LE MOAL

Le conflit qui éclate lors de la Commune de Paris n'est pas celui de Paris contre le reste de la France incarné par Versailles. C'est un conflit entre la France rurale et la France urbaine où l'opposition républicaine radicale cherche à unir la bourgeoisie et les ouvriers.

Les sociétés d'enseignement, les cercles maçonniques, la presse républicaine structurent cette opposition provinciale urbaine. Les grands problèmes politiques se débattent dans des réunions fréquentées et houleuses, la salle Valentino à Lyon, le Bataclan à Marseille...

Des organisations ouvrières ne subissant plus l'influence des républicains se créent un peu partout, dans le feu des grèves des années 1860-1870. *«Beaucoup de grèves en province comme à Paris se terminent par la création d'une section de l'Internationale ou d'une chambre syndicale, voire d'une société de production... la puissance du mouvement qui s'esquisse est attestée par le succès du grand congrès ouvrier qui, le 13 mars 1870, rassemble 5 à 6000 délégués à Lyon, promu capitale du socialisme selon l'expression de Benoît Malon. Il est présidé par Varlin, de Paris, on y trouve Bastelica, de Marseille, Aubry, de Rouen... ce congrès donne le branle à un grand mouvement syndical, fédératif comme on disait alors, qui va se développer jusqu'à la guerre. Rien qu'à Lyon... l'Internationale aurait tenu 214 réunions publiques et 84 réunions privées sous l'Empire, une trentaine de fédérations auraient été créées entre avril et juillet 1870; des chambres syndicales apparaissant à Toulouse, à Bordeaux, à Marseille.»*¹

À L'AUTOMNE 1870, LA PREMIÈRE VAGUE RÉVOLUTIONNAIRE EST PROVINCIALE

L'agitation commence en province dès août 1870, après la défaite de Forbach, le 6 août à Lyon, le 7 à Marseille. Le 8, les blanquistes essaient un coup de main contre la caserne de la Villette à Paris, sans succès. Des communes éphémères surgissent le 10 août à Marseille et le 13 à Lyon.

Dès le lendemain de la proclamation de la République, le 4 septembre à Paris, sont mis en place à Lyon des organismes qui sont bien loin d'être de simples institutions municipales: un comité de salut public, un

comité militaire. Les révolutionnaires exigent la démission du commandement militaire à Grenoble, Marseille, pillent les arsenaux et les dépôts d'armes. Et ils vont plus loin en constituant une Ligue du Midi:

«Le 14 septembre, le comité départemental des Bouches-du-Rhône lance un ultimatum à Gambetta. Si dans les trois jours le Midi ne reçoit pas de consignes précises, les départements méridionaux constitueront une ligue du Midi. En fait, à la date du 14, les réunions publiques ont déjà popularisé l'idée fédéraliste et des conciliabules ont eu lieu entre Marseille et Lyon pour savoir laquelle des deux villes pourrait être la métropole d'une ligue éventuelle... le 18 septembre, la ligue est formée en présence des délégués des 13 départements du sud-est.»

Le programme prévoit un impôt sur les riches, la confiscation des biens des traîtres, la séparation de l'Église et de l'État, l'épuration, la liberté de la presse...

La volonté de ces villes de province est de construire des Communes indépendantes, de mettre en place un système fédératif au plan national. Il n'y a aucune réflexion sur l'importance de la lutte contre l'État central, le rôle de celui-ci. Ce n'est pas une stratégie d'encercllement, c'est simplement l'idée qu'on veut un État fédéral et qu'on le construit là où on peut, sans comprendre qu'une telle construction ne peut se faire qu'en se débarrassant de l'État central.

À Lyon, divers courants politiques ont des idées fédéralistes comme les militants de la Première Internationale que Bakounine rejoint à la mi-septembre, y compris les blanquistes, ailleurs plus jacobins.

Proclamation de l'Internationale lyonnaise du 8 septembre

«Il n'y a qu'un moyen de salut, c'est le soulèvement général et révolutionnaire du peuple. La meilleure chose que Paris puisse faire est de proclamer l'absolue indépendance et spontanéité des mouvements provinciaux. Il faut briser la machine administrative [...] rendre l'initiative de l'action à toutes les communes révolutionnaires de France délivrées de tout gouvernement centralisateur et de toute tutelle, et par conséquent appelées à former une nouvelle

*organisation et se fédérant entre elles pour la défense.»*³

Les internationaux tentent un coup de force le 28 septembre, dans lequel Bakounine joue un rôle actif. Ils envahissent l'hôtel de ville avec une manifestation de terrassiers qui revendiquent pour leurs salaires. Mais les manifestants ouvriers n'avaient pas ces objectifs, ils sont isolés politiquement. L'insurrection est rapidement maîtrisée par les gardes nationaux. La Ligue du Midi ne survit que quelques semaines à cette tentative lyonnaise.

LA COMMUNE DE PARIS ET SES DÉVELOPPEMENTS EN PROVINCE

Dès la nouvelle de l'insurrection de mars 1871, plusieurs délégués de grandes villes viennent à Paris, et des délégués du comité central partent en province.

Le 20 mars 1871, le comité central de la Garde nationale demande à la province d'imiter Paris *«en s'organisant d'une façon républicaine»* et en se mettant en rapport avec elle.

Entre le 23 et le 25 mars, la Commune est proclamée à Lyon, à Marseille, au Creusot, à Saint-Étienne, à Narbonne, à Toulouse. Ailleurs, le mouvement échoue: à Limoges le 4 avril, à Bordeaux le 17.

À Lyon⁴, ce sont 800 délégués de la Garde nationale qui veulent que la ville se déclare contre Versailles. Devant le refus du maire, une foule envahit la place de Terreaux aux cris de *«Vive la Commune! À bas Versailles!»* Devant les tergiversations du maire, la Commune est proclamée. Mais le programme de la commission élue est insuffisant: impôts allégés, fin du gaspillage des deniers publics, aucune proposition concrète. Cette commission isolée va laisser la place en deux jours.

À ce moment, le mouvement éclate à Saint-Étienne à l'initiative de deux clubs républicains. La foule prend l'hôtel de ville, il y a des échauffourées violentes. Mais la commission n'a rien d'autre que la république à proposer pour répondre aux besoins des ouvriers, des mineurs voisins (La Ricamarie et Firminy). L'hôtel de ville se vide de ses défenseurs, et la commission se disloque.

Même défaite des prolétaires au Creusot. Un ancien ouvrier socialiste, meneur de la grève de l'année précédente, administrait la ville depuis

le 4 septembre. La Commune est proclamée, mais là comme ailleurs, aucune proposition autre que la création de la Commune, et l'armée a pu disperser la foule sans difficulté. À Marseille, c'est une provocation qui déclenche l'émeute. Le préfet organise une manifestation en faveur de Versailles. Les hommes en armes envahissent la préfecture, le préfet est arrêté, une commission est formée. Si la ville est aux mains du peuple, la commission ne décide rien. Les internationaux, par patriotisme, se rangent sous la bannière du gouvernement national et ne sont pas impliqués dans le mouvement.

À Toulouse, les gardes nationaux s'emparent du Capitole, mais la commission élue ne prend elle non plus aucune initiative. Elle est balayée par l'armée en quelques heures.

À Narbonne, les femmes désarment les soldats. Les dirigeants sont plus actifs, ils forcent l'arsenal, et organisent une vraie défense de la ville.

Le 26 mars, il ne reste que deux Communes en province, Marseille et Narbonne.

À Marseille, les Versaillais envoient des troupes plus sûres. Une première tentative se solde par un échec, la foule désarmant les militaires. La seconde reprend la préfecture en quelques heures.

Narbonne isolée ne pouvait tenir, elle aussi est vaincue.

Ces révoltes «*s'éteignaient une à une comme les cratères latéraux des volcans épuisés. Les révolutionnaires de province s'étaient montrés partout complètement inorganisés, impuissants à manier le pouvoir. Partout vainqueurs au premier choc, ils n'avaient su que crier: Vive Paris! Du moins ils prouèrent leur vie, leur cœur et leur fierté et que quatre-vingts ans de domination bourgeoise n'avaient pu les transformer en un peuple de sportulaires*»⁵.

Le mouvement ouvrier de ces villes n'a pas, comme à Paris, pris ses distances avec les républicains radicaux. De ce fait, ces Communes se présentent plus comme des manifestations de défense républicaine que comme des ébauches de révolution sociale.

Dans de nombreuses villes, les dirigeants du mouvement sont antimonarchiques, ce sont des «*quarante-huitards*»⁶. Les ouvriers de ces villes n'ont pas fait l'expérience des républicains de 1848 responsables des massacres de juin. Nulle part un embryon de gouvernement de la classe ouvrière ne s'est installé, même brièvement.

L'échec des Communes provinciales a conduit la Commune de Paris à l'isolement, et laissé les mains libres aux Versaillais, explique aussi «*le sens et la portée du régime d'ordre moral qui va suivre*»⁷. □

1. Jeanne Gaillard: Communes de province, Commune de Paris 1870-1871. Éd. Flammarion, 1971

2. idem

3. idem

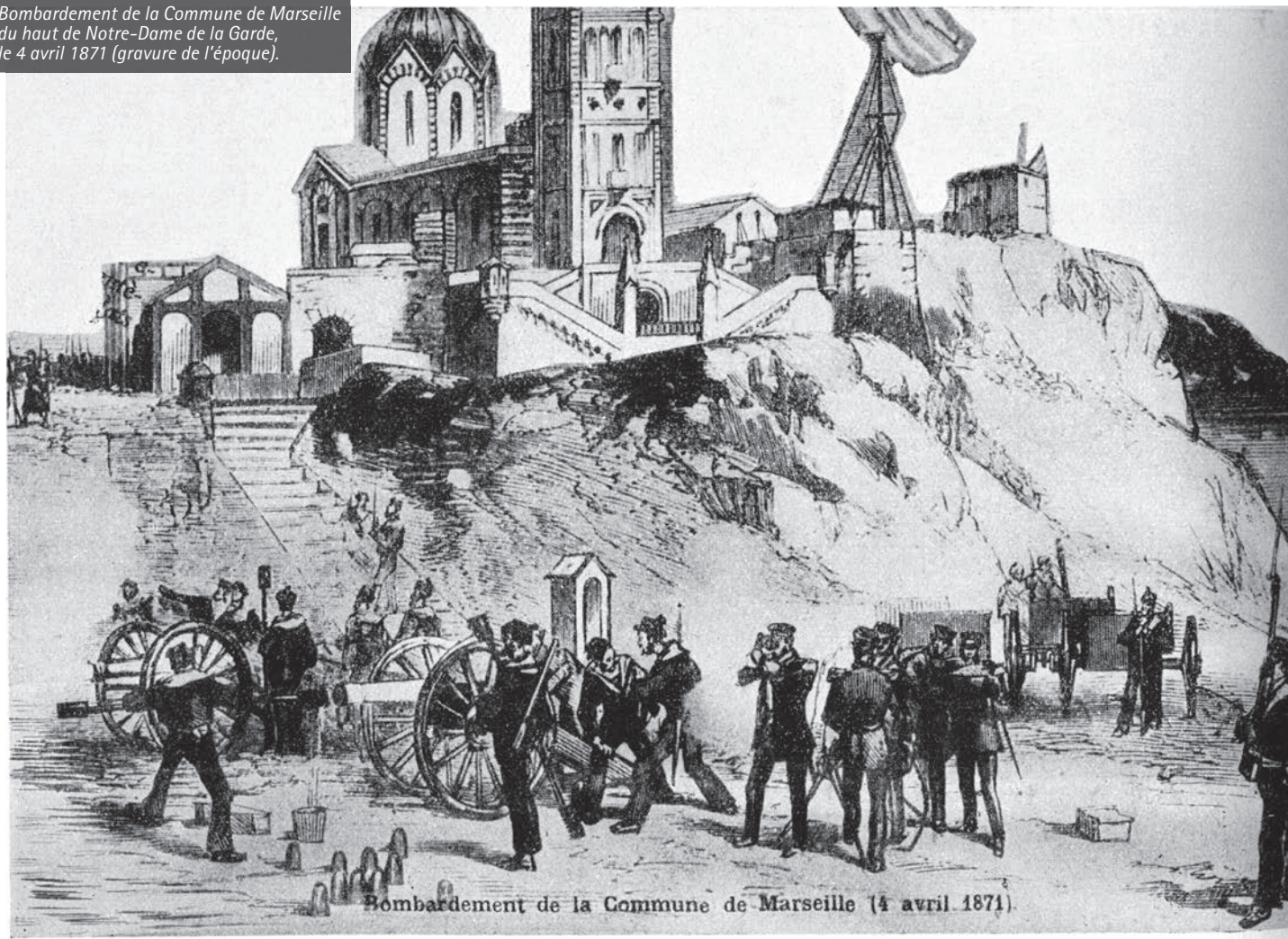
4. P.O. Lissagaray Histoire de la Commune de 1871

5. idem. Le sportulaire est une personne qui reçoit régulièrement des gratifications illicites, des pots-de-vin.

6. voir article p.6 et suivantes

7. Jeanne Gaillard op. cité.

Bombardement de la Commune de Marseille du haut de Notre-Dame de la Garde, le 4 avril 1871 (gravure de l'époque).



Bombardement de la Commune de Marseille (4 avril 1871).

PAR DOMINIQUE ANGELINI

Le temps des pétroleuses

Les femmes se sont investies dans la Commune de Paris à tous les niveaux. Issues de la bourgeoisie parfois, mais souvent simple femmes du peuple, elles participent de la prise des canons de Montmartre jusqu'à la Semaine sanglante à tous les épisodes de ces 72 jours.

On peut mesurer le rôle des femmes sous la Commune au déchaînement des anti-communards à leur rencontre. Après la Semaine sanglante, elle apparaît sous les traits des pétroleuses, un bidon de pétrole dans une main, une torche dans l'autre, portant sur le visage toute la laideur de leur esprit et prêtes à incendier la ville tout entière. Peu importe que les incendies aient autant été le fait des hommes que des femmes. Il n'est plus question que de que «*louves sanguinaires*», de «*viragos*», de «*femelles assoiffées de sang*»...

Maxime Du Camp résume de manière caricaturale les différentes facettes de l'activité des femmes sous la Commune : «*Le sexe faible fit parler de lui [...] Le récit de leur sottise devrait tenter le talent d'un moraliste ou d'un aliéniste. Elles avaient lancé bien autres chose que leur bonnet par-dessus les moulins; tout le costume y passa. Celles qui se donnèrent à la Commune – et elles furent nombreuses – n'eurent qu'une seule ambition: s'élever au-dessus de l'homme en exagérant ses vices. Elles furent mauvaises. Utilisées par la police des Rigault et des Ferré, elles se montrèrent impitoyables dans la recherche des réfractaires qui se cachaient pour ne point servir la Commune. Comme "ambulancières", elles abreuvèrent les blessés d'eau-de-vie, sous prétexte de les "remonter", et poussèrent dans la mort bien des malheureux qu'une simple médication aurait guéris. Dans les écoles où elles s'installèrent, elles apprirent aux petits enfants à tout maudire, excepté la Commune. Du haut de la chaire des églises converties en clubs, elles se dévoilèrent: de leur voix glapissante, au milieu de la fumée des pipes, dans le bourdonnement des hoquets, elles demandèrent leur place au soleil, leurs droits de*

cité, l'égalité qu'on leur refuse, et d'autres revendications indécises qui cachent peut-être le rêve secret qu'elles mettent volontiers en pratique: la pluralité des hommes.»

«*Elles se déguisèrent en soldats [...]; elles s'armèrent, firent le coup de feu et furent implacables. Elles se grisèrent au sang versé et une ivresse furieuse qui fut horrible à voir. Elles manifestaient; elles se réunissaient en bandes et comme les tricoteuses leurs aïeules, elles voulaient aller à Versailles "chambarder la parlotte" et pendre Foutriquet 1^{er} [Thiers]*»

«*Au dernier jour, ces viragos tinrent derrière les barricades plus longtemps que les hommes [...]. Parmi les prisonnières, on en envoya un quart dans les asiles d'aliénés: c'est bien peu!*

Pour qui a étudié l'histoire de la possession, il n'y a guère à se tromper; presque toutes les malheureuses qui combattirent pour la Commune étaient ce que l'aliénisme appelle des "malades".»¹

LA PLACE DES FEMMES EST DANS LA FAMILLE

La charge est rude et sans nuances. Néanmoins, pour ce qui concerne les femmes, elle est tout à fait dans l'esprit du XIX^e siècle. Si on excepte Fourier qui écrit en 1808 : «*En thèse général: les progrès sociaux et changements de période s'opèrent en raison du progrès des femmes vers la liberté; et les décadences d'ordre social s'opèrent en raison du décroissement de la liberté des femmes*», puis les saint-simoniens un peu plus tard, le rôle des femmes reste confiné à la famille, soumise à son mari tel que c'est gravé dans le marbre du code civil, en 1804.

Du côté du mouvement ouvrier naissant, le constat n'est pas meilleur. En France, il est en effet dominé par les idées de Proudhon, particulièrement misogyne :

«*une femme ne peut plus faire d'enfants quand son esprit, son imagination et son cœur se préoccupent des choses de la politique, de la société, de la littérature*», ou encore : «*la femme qui court mal est aussi mauvais piéton. Ce qui lui convient c'est la danse, la valse où elle est entraînée par son valseur, ou bien encore le pas lent des processions*».

En 1866, la Première Internationale tient

congrès à Genève. Les délégués français expliquent que «*le travail des femmes doit être énergiquement condamné*», la place des femmes est dans la famille. Les délégués comme Eugène Varlin qui ne partagent pas cette opinion sont très minoritaires.

Les communards ne sont pas épargnés par l'air du temps. Ainsi, le *journal officiel de la Commune* du 10 avril publie un article censé soutenir l'engagement des femmes : «*Dans tous les mouvements populaires les femmes ont joué un grand rôle. D'un tempérament inflammable, facile à égarer, écoutant la voix du cœur plutôt que celle de la raison, elles entraînent, fanatisent la foule et poussent à l'extrême les passions aveugles.*»

Ce qui est à peu près à l'opposé des motifs des femmes qui se sont engagées à tous les niveaux dans cette lutte sans merci.

LES FEMMES S'ENGAGENT POUR LA COMMUNE

En 1870, le siège de Paris par l'armée prussienne rend les conditions de vie particulièrement difficiles. Les hommes sont au front ou font partie de la Garde nationale. Les femmes se retrouvent seules pour gérer la pénurie. Une fois le siège levé, la situation ne s'améliore pas. Thiers veut supprimer la solde des gardes nationaux et réclamer les loyers dont le paiement avait été suspendu. Dès le 18 mars, lorsque l'armée se rend sur la butte Montmartre pour en enlever les canons, les femmes jouent un rôle primordial : «*Les femmes et les enfants sont venus et se sont mêlés aux troupes. Nous avons été rudement trompés en permettant à ces gens de s'approcher de nos soldats, car ils se mêlèrent à eux, et les femmes et les enfants leur scandaient "Vous ne tirerez pas sur le peuple!"*»

Tout au long de ces 72 jours, les femmes sont aussi bien sur les barricades qu'impliquées dans les soins aux blessés, aux enfants mais aussi dans le débat, à travers les clubs, pour réorganiser la société et proposer des réformes.

Lorsque la Commune est proclamée, le 28 mars, elles s'organisent rapidement dans les 160 comités de quartiers. Celui de Montmartre rassemble Louise Michel, André Léo et Paule Minck.

Prison des Chantiers à Versailles, le 15 août 1871.
Photomontage d'Eugène Appert. © Musée Carnavalet/
Roger-Viollet



Très vite le conseil municipal prend des mesures comme le maintien de la solde de la Garde nationale et du moratoire sur les loyers et surtout, il reconnaît un droit à une pension pour les veuves et les enfants de garde nationaux, qu'elles aient été mariées ou non, qu'ils soient légitimes ou non. C'est une réelle avancée dans ce Paris où bien souvent la population vit en union libre.

Le 11 avril, le *journal officiel* publie un appel aux citoyennes.

Appel Aux citoyennes de Paris Journal officiel de la Commune 11 avril 1871

«Paris est bloqué, Paris est bombardé... Citoyennes, ou sont-ils nos enfants, et nos frères, et nos maris ? Entendez-vous le canon qui gronde et le tocsin qui sonne l'appel sacré ? Aux armes, la patrie est en danger ! Citoyennes de Paris, descendantes des femmes de la grande Révolution, qui au nom du peuple et de la justice, marchaient sur Versailles, ramenant captif Louis XVI, nous, mères, femmes, sœurs de ce peuple français, supporterons nous plus longtemps que la misère et l'ignorance fassent des ennemis de nos enfants, que père contre fils, ils viennent s'entretuer sous nos yeux pour le caprice de nos oppresseurs qui veulent l'anéantissement de Paris après l'avoir livré aux étrangers ? Citoyennes, le gant est jeté, il faut vivre ou mourir [...]»

Le soir même est créée l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés, dont les principales animatrices

sont Nathalie Lemel et Elisabeth Dmitrieff. Elle se décline en comités de quartiers, représentés dans les mairies de Paris.

Le but de l'Union des femmes est bien sûr le soin et le ravitaillement, mais au-delà, elles entendent bien participer à la vie économique et proposent de créer des ateliers coopératifs pour donner du travail aux femmes. Elles recensent les ateliers dont les patrons ont fui à Versailles (les francs-fileurs) et créent des ateliers autogérés.

Elles militent également pour une éducation laïque pour les filles, demandent la création d'orphelinats laïques et le remplacement des religieuses dans les hôpitaux.

LES COMMUNARDES SUR LES BARRICADES

Le 22 mai, Thiers entre dans Paris, donnant le départ de la Semaine sanglante. L'Union des femmes défend la barricade des Batignolles. 120 femmes tiennent celle de Pigalle puis de la place Blanche. Louise Michel est sur la barricade de Clignancourt où elle est laissée pour morte par les Versaillais.

Le 25 mai, elle remplacent les gardes nationaux sur la barricade de la rue du Château-d'Eau. À l'issue du combat, il reste une cinquantaine de survivantes qui sont toutes fusillées sur place.

Selon Louise Michel, 10000 femmes auraient combattu lors de la Semaine sanglante.

Après la défaite, 1051 femmes sont faites prisonnières, dont 70% sont des ouvrières. Elles sont emmenées à la prison des Chantiers à Versailles. Selon un rapport, 29 femmes sont condamnées aux travaux forcés, 20 à la déportation en enceinte fortifiées et 16 à

la déportation simple. Certaines sont embarquées vers la Nouvelle-Calédonie. Elles sont enfermées dans des cages, pour un voyage qui dure quatre mois.

UN BILAN AMER

Certaines communardes comme Louise Michel ou André Léo continuent le combat une fois revenue de déportation.

Si le rôle des femmes pendant la Commune est largement reconnu, elles n'obtiennent par pour autant les droits politiques. Ainsi, en 1879, André Léo qui publie le journal *La Sociale* en dresse un bilan désabusé : *«Il faudrait cependant raisonner un peu : croit-on pouvoir faire la révolution sans les femmes ? La première révolution leur décerna bien le titre de citoyenne ; mais non pas les droits. Elle les laissa exclues de la liberté, de l'égalité [...] quand trouvera-t-on que cela a assez duré ? [...] Pourquoi cela ? [...] C'est que beaucoup de républicains - je ne parle pas des vrais - n'ont détrôné l'empereur et le bon Dieu que pour se mettre à leur place. Et naturellement, dans cette intention, il leur faut des sujets, ou tout au moins des sujettes.»*² □

1. Cité dans *La Commune de Paris par ceux qui l'ont vécue*, Laure Godineau, Parigramme.
2. Cité dans *Histoire du féminisme*, Michèle Riot-Sarcey, La Découverte.

LOUISE MICHEL (1830-1905)

PAR DOMINIQUE PIERRE

«Ce n'est pas une miette de pain, c'est la moisson du monde entier qu'il faut à la race humaine, sans exploiteur et sans exploité.»

«La révolution sera la floraison de l'humanité comme l'amour est la floraison du cœur»
Louise Michel - *Mémoires* - 1886.

Louise Michel est née le 29 mai 1830 en Haute-Marne au château de Vroncourt. Fille d'une femme de chambre et d'un châtelain, elle grandit dans la famille des parents paternels où elle reçoit une instruction exceptionnelle (encore plus pour une fille), imprégnée de l'esprit des Lumières, lisant Voltaire et Rousseau. Elle obtient son brevet de capacité et devient institutrice. Mais elle refuse de prêter serment à l'Empereur et ouvre une école privée en 1853. Elle pratique un enseignement inspiré des idées républicaines. Elle écrit des poèmes, rencontre Victor Hugo. Puis elle passe du rôle de spectatrice, écrivaine, émue, révoltée, humaniste et républicaine au rôle actif de militante et de révolutionnaire. Elle

collabore aux journaux d'opposition, fréquente les réunions publiques, les blanquistes (Théophile Ferré) dont elle partage à cette époque les idées. Elle rencontre aussi les militants de l'Internationale, Nathalie Lemel et Eugène Varlin : *«La liberté passait sur le monde, l'Internationale était sa voix criant par-dessus les frontières les revendications des déshérités.»* L.M.

Elle est de tous les événements qui préparent la chute de l'Empire et de la Commune.

LOUISE MICHEL COMMUNARDE

Après le 4 septembre, face à la trahison du gouvernement «de défense nationale», les travailleurs et le peuple de Paris organisent la résistance, le ravitaillement. Louise Michel participe aux deux comités de vigilance du 18^e arrondissement.

Le 31 octobre 1870, elle est dans la grande manifestation, devant l'hôtel de ville. Elle écrit : *«Alors comme on criait au 4 septembre : Vive la République, on cria au 31 octobre Vive la Commune!»* La Commune n'a pas été proclamée, les Prussiens continuent à envahir le territoire et à menacer Paris.

Louise est élue présidente du comité républicain de vigilance des citoyennes du



18^e arrondissement. Elle crée une cantine pour ses élèves. Le 1^{er} décembre 1870, elle est arrêtée à la suite d'une manifestation de femmes. Le 22 janvier 1871, munie d'un fusil, elle fait le coup de feu contre les mobiles bretons de Trochu devant l'Hôtel de Ville.

Le 18 mars, le comité de vigilance du 18^e arrondissement, que dirigent Ferré et

Barricade de la Commune de Paris - © Musée d'Histoire vivante



Louise Michel, monte à l'assaut de la butte Montmartre où femmes, enfants, gardes fédérés entourent les soldats. Avec son ami Ferré ils sont de ceux qui pensent qu'il faut en finir maintenant avec le gouvernement de Versailles. Louise Michel, est volontaire pour se rendre seule à Versailles afin de tuer Thiers. La presse bourgeoise la surnomme «*la Louve Rouge*». Thiers n'a alors que peu de troupes à opposer à la Commune, cela ne durera pas, l'occasion est manquée. Le Comité central ne voulant pas être tenu pour un usurpateur organise les élections qui se tiennent le 26 mars. La Commune est proclamée le 28 mars. Louise, clairvoyante, pense qu'il faut s'emparer de la banque.

À partir du 2 avril, elle se consacre essentiellement à la défense armée de la Commune. Elle participe en tant qu'ambulancière et combattante aux batailles de Clamart, du Fort d'Issy-les-Moulineaux, de Neuilly, en tant que garde au 61^e bataillon de Montmartre. Militante féministe, elle insiste sur la place des cantinières, ambulancières, infirmières... Le 11 avril, se constitue l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés avec Nathalie Lemel et Élisabeth Dmitrieff. Louise pense que la révolution ne peut pas se faire sans les femmes, mais aussi que l'émancipation des femmes ne peut se faire sans révolution. Elle insiste particulièrement sur quelques points : instruction égale, salaire égal, et «*mariage libre, où l'homme ne sera plus le propriétaire de la femme*».

Louise Michel prend part aux derniers combats (barricade de Clignancourt) avant de se livrer pour libérer sa mère emprisonnée à sa place le 24 mai. Comme femme, elle échappe à la peine de mort. Elle est condamnée le 16 décembre 1871 à la déportation. Ayant vu mourir tous ses amis et surtout Ferré, elle réclame la mort au tribunal : «*Puisqu'il semble que tout cœur qui bat pour la liberté n'a droit qu'à un peu de plomb, j'en réclame une part, moi ! Si vous me laissez vivre, je ne cesserai de crier vengeance, et je dénoncerai à la vengeance de mes frères les assassins de la commission des grâces...*»

LA DÉPORTATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Le 28 août 1873, de La Rochelle, les déportés sont embarqués sur le *Virginie* pour quatre mois de traversée.

Louise Michel reste sept années en Nouvelle-Calédonie, refusant de bénéficier d'un autre régime que celui des hommes, refusant toute remise de peine : elle veut être libérée «*Avec tous ou jamais*». Au cours de ces années passées en Nouvelle-Calédonie elle est à la fois poète, musicienne, entomologiste, ethnologue, en plus de son métier d'institutrice... Anticolonialiste, elle crée le journal *Petites Affiches de la Nouvelle-Calédonie* et édite *Légendes et chansons de gestes canaques*. Elle cherche à instruire les autochtones canaques, à apprendre leur langue et, contrairement à certains communards qui s'associent à leur répression, elle prend leur défense lors de leur révolte noyée dans le

sang en 1878. C'est pour deux canaques insurgés contre les blancs qu'elle divisera en deux son écharpe rouge de la Commune qu'elle avait réussi à conserver jusque-là. De même elle dénoncera la politique d'expansion coloniale menée par le républicain Jules Ferry : «*Le gouvernement n'a plus d'abattoirs à Paris comme en 1871, mais il les a à Madagascar et au Tonkin*».

JUSQU'AU BOUT MILITANTE INFATIGABLE

De retour à Paris le 9 novembre 1880, elle est chaleureusement accueillie par la foule. Elle y reprend son activité d'infatigable militante, donnant de nombreuses conférences, intervenant dans les réunions politiques.

En 1882, désirant se dissocier des socialistes qu'elle juge autoritaires et parlementaires, elle adopte les idées anarchistes : «*Plus de drapeau rouge mouillé du sang de nos soldats. J'arborerai le drapeau noir, portant le deuil de nos morts et de nos illusions*».

Ses conférences en France, en Angleterre, en Belgique et en Hollande se comptent par milliers. Organisation de manifestations, soutien aux grèves, refus de la peine de mort... surveillée, régulièrement emprisonnée...

Elle meurt le 9 janvier 1905 à Marseille d'une pneumonie lors d'une tournée de conférences. Le matin du 21 janvier à Paris, une foule de plusieurs milliers de personnes assiste à ses funérailles. □

EUGÈNE VARLIN, militant ouvrier, internationaliste, combattant de la Commune.

PAR
DOMINIQUE
PIERRE



Eugène Varlin est né le 5 octobre 1839 en Seine-et-Marne, fils d'un journalier agricole. Il va à l'école jusqu'à 13 ans. Il entre en apprentissage chez un oncle relieur. Puis il travaille chez différents patrons où il acquiert une grande qualification. Le soir, après le travail, il lit. À Paris il se cultive, suit les cours du soir.

MILITANT OUVRIER : LA GRÈVE DES RELIEURS

En 1864, il connaît sa première grève des relieurs et crée la Société civile d'épargne et de crédit mutuel des ouvriers relieurs de Paris avec à ses côtés la relieuse Nathalie Lemel.

MILITANT DE LA 1^{re} INTERNATIONALE

Le 28 septembre 1864, à Londres est fondée l'Association internationale des travailleurs.

Il amène à lui seul à la section parisienne les 3/4 de ses membres. «*Dès qu'il avait gagné son pain, il courait d'un bout à l'autre de la grande ville saisir à la sortie des ateliers, de la gargote, à la crèmerie, tel ou tel camarade ou groupe. Il les animait, les entraînait, les attachait à l'Internationale*». E. Faillat

Sans croire que les coopératives suffiront pour transformer la société, il pense qu'elles peuvent les aider à se défendre, à s'organiser et à gérer la production dans leurs intérêts. Il fonde «*La ménagère*», coopérative de consommateurs et «*La marmite*», restaurant coopératif ouvrier.

Il est dans toutes les grèves, celle des ouvriers bronziers de 1865, des ouvriers du bâtiment en 1868. Il organise dans l'Internationale la



solidarité ouvrière, le soutien financier aux grévistes. Il s'éloigne du courant proudhonien de l'AIT («les mutuellistes»), défavorables à la grève, à l'instruction assurée par l'État. D'après les proudhoniens l'éducation revenait à la mère au foyer. Il s'oppose à eux en défendant le droit des femmes à travailler, en les associant aux luttes ouvrières.

L'Internationale devient dangereuse pour le gouvernement qui dissout le bureau de Paris. Varlin est condamné à trois mois de prison. À peine sorti de prison, il contribue à la fondation de nouvelles sociétés ouvrières en province, les fédère sur le plan local et parvient à créer, à Paris, l'Union de toutes les organisations syndicales. Il jette ainsi les bases du syndicalisme, de la création de la CGT et on peut dire que Fernand Pelloutier continuera le travail commencé par Varlin. Menacé à nouveau de prison, il part en Belgique sous un faux nom le 21 avril 1870.

COMBATTANT DE LA COMMUNE

Varlin rentre à Paris le 6 septembre. Il reprend sa place au sein de l'AIT qui appelle à la création de comités de vigilance et participe à la création d'un des premiers comités d'arrondissement. Comme de nombreux ouvriers, il s'engage dans la Garde nationale sans faire confiance au gouvernement provisoire. Une des premières initiatives des

comités de vigilance est, en écho avec la proposition des internationaux, d'armer l'ensemble de la population. Il est nommé délégué au Comité central des vingt arrondissements, commandant du 193^e bataillon de la Garde nationale et devient membre du comité central de la Garde nationale. En plein siège de Paris, alors que la famine règne dans la capitale, Varlin s'occupe de l'alimentation des nécessiteux. Il participe, le 21 janvier à une réunion d'où partent les groupes armés qui vont délivrer Flourens et les blanquistes emprisonnés.

Varlin insiste pour que les internationaux soient présents dans le comité central de la Garde nationale, cœur du Paris révolutionnaire. Il participe à la journée révolutionnaire du 18 mars 1871, à la tête de bataillons de la Garde nationale qui fraternisent avec les soldats et contribuent à leur faire mettre crosse en l'air.

Il est désigné pour assurer la responsabilité des finances avec son ami Jourde. Ils obtiennent du banquier Rothschild de quoi payer et nourrir tous les gardes nationaux. Les élections à la Commune ont lieu le 26 mars. Varlin est si populaire qu'il est élu dans trois arrondissements. Il siège au Conseil de la Commune et assure la liaison avec les sociétés ouvrières. Dès que les finances sont à peu près réorganisées, Varlin est affecté à la commission des subsistances (21 avril) puis à l'intendance (5 mai). Le 2 mai, il est nommé directeur

général de la manutention et des approvisionnements militaires.

La Semaine sanglante: jusqu'au dernier jour, Varlin est au combat sur les barricades. Lucide, il sait que tout est perdu et que beaucoup dont lui-même vont mourir. Deux jours avant d'être fusillé, il dit à Jules Vallès qui le relatera ensuite: *«Où nous serons dépecés vivants. Morts nous serons trainés dans la boue. On a tué les combattants. On tuera les prisonniers, on achèvera les blessés. Ceux qu'on épargnera, s'il en reste, iront mourir au baignoire. Mais l'histoire finira par voir clair et dira que nous avons sauvé la République.»*

Le dimanche 28 mai, il est reconnu par un prêtre qui le dénonce aux soldats qui l'arrêtent. Il est emmené à la butte Montmartre. Là il est exhibé. La foule l'insulte. Il est traîné rue des Rosiers où il est fusillé. □

LA COMMUNE

PREMIÈRE RÉVOLUTION INTERNATIONALISTE

PAR ANTOINE BOULANGÉ

En juin 1871, quelques jours après la Semaine sanglante (près de 30 000 morts), Eugène Pottier, élu de la Commune, membre de la Première Internationale, poète, chansonnier et dessinateur sur tissu, caché dans Paris avant de fuir à Londres, écrit ces lignes qui vont devenir incroyablement célèbres «...C'est la lutte finale, groupons-nous et demain, l'Internationale sera le genre humain... Les rois nous saoulaient de fumées, paix entre nous! Guerre aux tyrans! Appliquons la grève aux armées, crosse en l'air! Et rompons les rangs!...» Mis en musique et adapté dix-sept ans plus tard, ce texte devient, au début du xx^e siècle, le chant le plus répandu dans tout le mouvement ouvrier mondial jusqu'à aujourd'hui, traduit dans toutes les langues. Il symbolise un des combats majeurs de la Commune: «*abattre les frontières*», reprenant à son compte le mot d'ordre de Marx et Engels de 1848 «*Prolétaires de tous les pays, unissez-vous*».

La Commune n'a jamais séparé la lutte sociale, pour l'égalité et la justice, de la lutte contre le nationalisme qui triomphait partout en Europe. La Commune est un véritable tremblement de terre international, à une époque, le xix^e siècle, où se forment les grandes nations capitalistes modernes, où la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, plus tardivement, se lancent dans la compétition économique et impérialiste. Cette course folle des empires, que combattent les communards, aboutira d'ailleurs 43 ans plus tard à la barbarie de la Première Guerre mondiale.

DU PATRIOTISME À L'INTERNATIONALISME

Pourtant, en septembre 1870, c'est sur une base nationaliste que se met en place la nouvelle République et que s'organise la défense de Paris face au siège des armées prussiennes. En quelques mois d'expérience des luttes, les idées vont évoluer à une vitesse incroyable. Au départ, «*la violence du patriotisme parisien explique en grande partie la révolution de 1871, les idées politiques et sociales n'auraient pu, à elles seules, émouvoir les foules; pour que les masses songent à la révolte, il faut, en général, qu'un sentiment élémentaire, universel et puissant, soit violemment*

froissé. Tous les Parisiens étaient patriotes, ils l'étaient passionnément» (*La Commune de 1871*-Talès). Cela pousse dès septembre 1870 à l'organisation de la défense nationale. Mais celle-ci se fait principalement par en bas, alors que les généraux, qui avaient encouragé le nationalisme, sont prêts à «*se vendre à l'ennemi*» et capituler. La Garde nationale est ainsi formée et devient de manière contradictoire l'outil principal par lequel le pouvoir d'en bas s'organise. En quelques mois, le patriotisme est ébranlé et émerge une conscience de classe internationaliste.

Par exemple, les comités de défense et Gambetta font appel au mythique Garibaldi, héros de l'unification italienne, qui combat à Dijon fin novembre 1870. En février 1871, lors des élections à l'Assemblée nationale, Garibaldi est élu à Paris en 4^e position (derrière Louis Blanc, Gambetta et Victor Hugo), mais les monarchistes font invalider son élection parce qu'il est étranger. 140 ans plus tard, les immigrés n'ont toujours pas le droit de vote...

DES ÉTRANGERS

À TOUS LES NIVEAUX

Le soulèvement du 18 mars accélère radicalement les choses. Léo Fränkel, juif hongrois, ouvrier bijoutier de 26 ans, membre de la Garde nationale et de son comité central, est élu dans le 13^e arrondissement et devient ministre du Travail du premier gouvernement ouvrier. Il est membre de l'Internationale, syndicaliste et révolutionnaire actif. Il est à l'origine de nombreuses mesures sociales de la Commune. La commission de validation confirme son élection avec cette déclaration: «*Considérant que le drapeau de la Commune est celui de la République universelle, considérant que toute cité a le droit de donner le titre de citoyen aux étrangers qui la servent, la commission est d'avis que les étrangers peuvent être admis et vous propose l'admission du citoyen Fränkel.*» Le 15 avril, c'est une jeune russe de 20 ans, Élisabeth Dmitrieff, qui est élue à la direction de l'Union des femmes pour la défense de Paris: «*Considérant que Mme Dmitrieff, en s'occupant, avec un zèle et une énergie au-dessus de son âge, du groupement des Parisiennes...; considérant que sa qualité d'étrangère ajoute au mérite de son initiative,*

l'assemblée... lui décerne le titre de citoyenne de Paris, en attendant que la République nouvelle lui donne de grandes lettres de naturalisation qui la feront citoyenne de l'humanité.» Encore plus exceptionnel dans l'histoire, deux des principaux dirigeants militaires de la Commune sont des officiers polonais: Dombrowski et Wroblewski. La plupart des officiers français avaient quitté Paris avec le gouvernement de Thiers pour aller à Versailles, illustrant parfaitement les divisions de classe au sein de l'armée. Dombrowski est tué sur les barricades et Wroblewski fuit en Angleterre, blessé, après avoir combattu jusqu'au bout.

La Commune a fait des étrangers des citoyens à part entière, à totale égalité avec les Français. À Paris, sur 1 850 000 habitants, il y a 150 000 à 200 000 étrangers dont plusieurs dizaines de milliers de «clandestins» (8 et 11% de la population, comparable à aujourd'hui). Leur situation était souvent précaire; la plupart venaient de Belgique, du Luxembourg, de Suisse, de Pologne, d'Italie, fuyant la misère et les dictatures. Des milliers d'étrangers ont participé à la Commune. On estime qu'environ 2 000 étrangers combattirent dans la Garde nationale, dont 737 belges. Sur 5 489 prisonniers internés à Rochefort (1871-1872), les autorités dénombrent 262 étrangers.

Le Cri du peuple publie le 12 avril 1871 un appel à former «*une légion de 20 000 hommes, composée exclusivement d'étrangers... pour concourir à la défense de Paris et de sa Commune*». Les communards n'ont pas eu le temps de faire aboutir ce projet. On retrouvera de tels appels en 1936 lors de la révolution espagnole et la constitution des brigades internationales. Les intérêts sociaux, de classe sont en train de prendre le dessus sur la vision nationaliste de l'idéologie dominante.

Les communards ont pris conscience que leur mobilisation ne pouvait vaincre qu'en s'étendant, en France, mais également à l'échelle de la planète. Le but était bien de changer réellement «le monde». Cette perspective internationaliste est essentielle dans les idéaux de la Commune, qu'elle

exprimait avec l'idée de la « République universelle ». Mais concrètement, les révolutionnaires parisiens ne firent pas grand-chose pour « étendre » la Commune. Il y avait bien sûr de nombreux problèmes, le siège versaillais, la faiblesse de moyens, le peu de temps (72 jours) qui expliquent cela mais surtout ils pensaient que leur « exemplarité » suffirait, refusant la coordination et la centralisation du mouvement. Un petit nombre de révolutionnaires ont tenté de le faire mais cela resta marginal, malgré des potentialités évidentes : le 16 avril 1871, 40000 personnes assistent à un meeting de solidarité à Londres.

NATIONALISME ET RACISME EN EMBUSCADE

Malgré ces limites, la Commune avait bel et bien posé concrètement la question de l'internationalisme. La classe dominante a bien compris le danger et a tout fait pour briser ces idéaux nouveaux. Une vaste campagne de propagande a été mise en œuvre. Les Versaillais déclarent que « la Commune est l'œuvre de toute la pègre de l'univers déferlant sur la France meurtrie ». Une chasse aux étrangers est organisée. Un officier versaillais déclare clairement durant la Semaine sanglante : « Tous ceux qui étaient italiens, polonais, hollandais, allemands, étaient fusillés ». Comme tous les opprimés et exploités de Paris, les étrangers payèrent donc un lourd tribut à la répression (entre 1500 et 2000 morts).

La bourgeoisie, qui reprend le contrôle avec la III^e République, va de nouveau faire du nationalisme et du racisme de formidables outils de domination politique et idéologique de la classe ouvrière : 25 ans après la Commune éclate l'affaire Dreyfus. Elle se lance dans une course coloniale effrénée, prônant la reconquête de l'Alsace-Lorraine, cultivant le nationalisme du berceau au tombeau. Elle veut littéralement effacer les valeurs internationalistes et de justice sociale de la Commune, en construisant par exemple symboliquement, au sommet de Montmartre, le Sacré-Cœur, à la gloire du catholicisme et du nationalisme. C'est une forme de revanche contre les communards qui avaient fait tomber la colonne Vendôme, symbole du militarisme et du nationalisme napoléonien.

UN INTERNATIONALISME À DÉFENDRE

La défaite des communards se paye également au niveau politique. La Première Internationale, divisée et paralysée sur le

TYPES DE LA COMMUNE



N° 34.

LA BARRICADE

Lithographie de Lefman, vers 1871. © Giraudon/The Bridgeman Art Library.

bilan de la Commune et sur la stratégie, se disloque à partir de 1873, donnant lieu à un polémique internationale entre deux grandes tendances autour de Bakounine et Marx. La I^{re} Internationale émerge à la fin du XIX^e siècle. La CGT est fondée en 1895, la SFIO en 1905. Alors que le mouvement ouvrier reprend à son compte les valeurs internationalistes de la Commune (en popularisant par exemple la fameuse chanson d'Eugène Pottier), son évolution réformiste vide l'internationalisme de son sens véritable. Les survivants de la Commune voient avec tristesse en août 1914 la quasi-totalité du mouvement ouvrier se rallier à « l'union sacrée », sombrant dans le nationalisme le plus abject. Même Édouard Vaillant, qui à l'âge 30 ans participait à la fondation de la Garde nationale et fut ministre de l'Instruction sous la Commune, vote les crédits de guerre après l'assassinat de Jaurès. Seuls quelques-uns résisteront : Rosa Luxemburg, Karl Liebknecht, Lénine... Trois ans plus

tard, la guerre fut à nouveau, comme en 1870, à l'origine d'une révolution qui débuta en Russie, avant de se propager en Hongrie (1919), en Allemagne (1918-1923), en Italie (1920), en Chine (1923-1927)... *L'État et la révolution*, le principal ouvrage publié par Lénine entre les révolutions de février et octobre 1917, traite longuement du bilan que les révolutionnaires peuvent tirer de la Commune de Paris. Depuis, la Commune de Paris n'a cessé d'être un point de référence et de débats dans le monde entier.

Comme le résume Élisée Reclus : « La Commune a dressé pour l'avenir, non par ses gouvernants, mais par ses défenseurs, un idéal bien supérieur à celui de toutes les révolutions qui l'avaient précédée. » L'internationalisme est un de ces acquis fondamentaux, plus que jamais d'actualité. □

La Commune : abolition ou dépérissement de l'État ?

En 2008, sous le titre *Inventer l'inconnu. Textes et correspondance autour de la Commune, les éditions La Fabrique ont publié des textes de Karl Marx – ainsi que des correspondances entre Marx et Engels – à propos de la Commune de Paris. L'ouvrage s'ouvre par « Politiques de Marx », une étude où Daniel Bensaid revient longuement sur la manière dont cette première – et brève... – expérience de pouvoir populaire a impacté la pensée de Marx et, au-delà, la réflexion stratégique. Tout est à Nous ! la Revue en publie un extrait, avec l'aimable autorisation de l'éditeur.*

Il ne s'agit donc pas d'interpréter le dépérissement de l'État comme l'absorption de toutes ses fonctions dans l'autogestion sociale, et encore moins dans la simple « administration des choses ». Certaines de ces « fonctions centrales » doivent bel et bien continuer à exister, mais comme fonctions publiques, sous contrôle populaire. Le dépérissement de l'État ne signifie pas alors le dépérissement de la politique, ou son extinction dans la simple gestion rationnelle du social. Il signifie plutôt l'extension du domaine de la lutte politique par la débureaucratiation des institutions et la mise en délibération permanente de la chose publique. Une

telle interprétation peut tirer argument de l'introduction d'Engels à l'édition de 1891. Le prolétariat, écrit-il alors, ne pourra s'empêcher de « rogner » les côtés les plus nuisibles de l'État, jusqu'à ce qu'une « *génération grandie dans des conditions sociales nouvelles et libre soit en état de se défaire de tout le bric-à-brac de l'État* ». Il s'agit bien, non pas de proclamer ou de décréter l'abolition de l'État, mais de réunir les conditions permettant de se dispenser de son bric-à-brac bureaucratique. La prise du pouvoir n'est donc qu'un premier pas dans cette perspective, l'amorce d'un processus et non son aboutissement. C'est là une conséquence de l'énigme tragique

des révolutions prolétariennes reprise dans le chant de *l'Internationale*. Comment de rien devenir tout ? Certes, les prolétaires ne sont pas rien. Ils sont leurs propres expériences, la mémoire de leurs luttes, une culture et des savoirs. Et il n'est pas sûr que « devenir tout » soit l'ambition qui leur convienne. Empruntée à l'abbé Sieyès, qui en fit le mot d'ordre du tiers état, la formule convient mieux à l'ambition de la bourgeoisie victorieuse qu'à l'émancipation sociale de révolutions prolétariennes dont le résultat serait précisément de dépasser l'antinomie du tout et du rien. Mais si le dépérissement



Gardes nationaux et communards devant les débris de la statue de l'Empereur. © Musée d'Histoire vivante

du vieil appareil de domination étatique est bien un processus, les tâches mêmes de la transformation révolutionnaire ne peuvent s'énoncer dans des termes du tout ou rien chers aux utopies maximalistes. Se dessine ainsi, à propos même de la Commune, et sous l'effet de son expérience, une problématique que l'on retrouvera lors du cinquième congrès de l'Internationale communiste, puis dans les débats de l'Opposition de gauche, à propos «des revendications transitoires».

Dès 1850, dans *les Luttres de classes en France*, Marx admettait que la revendication du «*droit au travail*», bien que constituant du point de vue bourgeois «*une absurdité*», ou, du point de vue philanthropique, un «*vœu pieu et misérable*», n'en exprimait pas moins, par une «*formule maladroite*», une revendication prolétarienne derrière laquelle se profilait «*l'abolition du salariat, du capital, de leurs rapports mutuels*». De même, soutenait-il la revendication d'un impôt progressif, sans souscrire pour autant le moins du monde au mythe d'une «*juste répartition*» des richesses dans une société d'exploitation dominée par la recherche du profit privé. Ainsi encore, bien loin d'une surenchère maximaliste, perçoit-il dans les mesures prises par la Commune, et en dépit de leurs limites (dont le stupide respect des coffres de la Banque de France), le «*mouvement réel qui détruit l'ordre existant*». Ce mouvement commence par des mesures qui ne semblent pas bouleverser l'ordre des choses : la séparation de l'Église et de l'État et le renvoi des prêtres «*à la calme retraite de la vie privée*»; la destruction publique, le 6 avril 1871, des deux guillotines; la libération des prisonniers politiques; la suppression du travail de nuit des boulangers; la fermeture du Mont-de-Piété; la démolition de la colonne Vendôme, «*symbole de force brutale et de fausse gloire*», qui célèbre le militarisme et le chauvinisme; l'admission des étrangers à siéger à la Commune, dont le drapeau est celui de la «*République universelle*»; la libération des femmes de «*l'esclavage dégradant*» de la prostitution; le transfert des services publics de l'État aux mains de la Commune; et surtout, la «*suppression de l'armée permanente et son remplacement par le peuple en armes*». Ce n'est pas tout. Mais ce n'est pas rien. Et si Marx reproche aux communards de ne pas avoir osé mettre la main sur la Banque de France, de ne pas avoir marché sur Versailles, et d'avoir, «*par scrupules de conscience*», laissé «*passer le moment opportun*», c'est pour mieux les saluer et leur rendre l'hommage qu'ils méritent : «*L'histoire ne connaît pas d'autre exemple de*

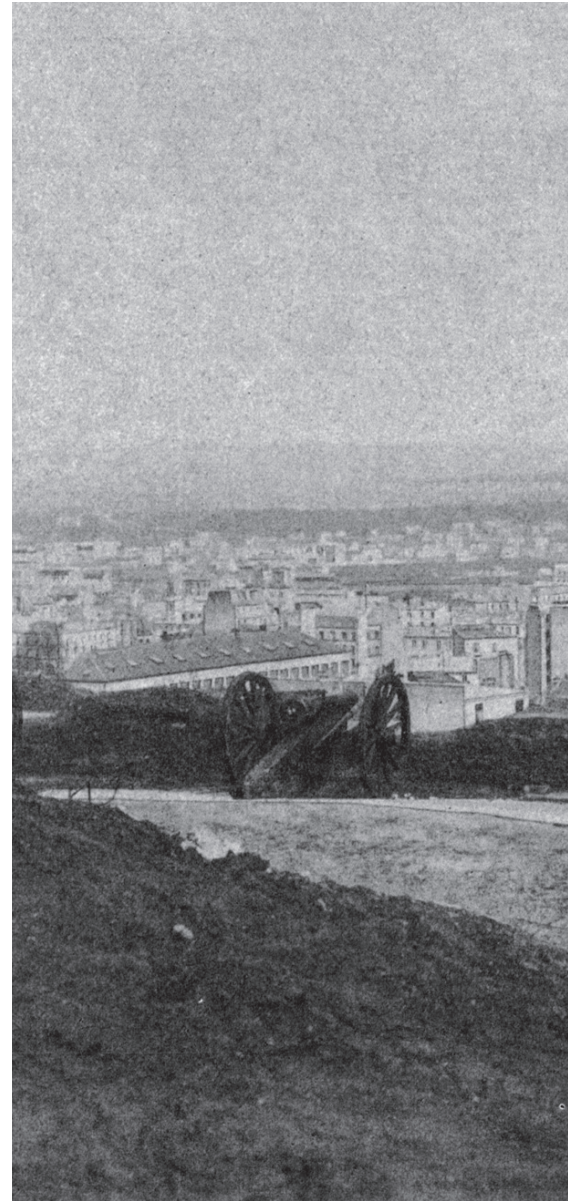
pareille grandeur! S'ils succombent, ce sera uniquement pour avoir été trop gentils [...] Que l'on compare les Parisiens se lançant à l'assaut du ciel aux esclaves célestes du Saint-Empire prusso-germanique, avec ses mascarades posthumes, et ses relents de caserne et d'Église!» [...]

CE QU'EST LA DICTATURE DU PROLÉTARIAT

La Commune, donc, comme forme enfin trouvée de l'émancipation, ou de dictature du prolétariat, ou des deux, indissociablement? C'est ce que proclame Engels, vingt ans après, en conclusion de son introduction, datée précisément du 18 mars 1891, à *la Guerre civile en France* : «*Eh bien, messieurs, voulez-vous savoir de quoi cette dictature du prolétariat a l'air? Regardez la Commune de Paris. C'était la dictature du prolétariat.*»

Il vaut en effet peine d'y regarder de plus près. Le mot «dictature», au XIX^e siècle, évoque encore la vertueuse institution romaine d'un pouvoir d'exception, dûment mandaté et limité dans le temps pour faire face à une situation d'urgence. Il s'oppose à l'arbitraire de la «tyrannie». C'est en ce sens que Marx le reprend dans *les Luttres de classes en France*, après avoir cité son propre article du 29 juin 1848, publié dans *la Nouvelle Gazette rhénane* au lendemain même des massacres. Les journées de juin ont non seulement brisé le consensus républicain, elles ont aussi fendu en deux le sens même du mot révolution, dédoublé désormais en «*une belle révolution*» et «*une révolution hideuse*» aux yeux des possédants. La «belle», c'est pour eux celle de février, «*la révolution de la sympathie généralisée, parce que les antagonismes qui y éclatèrent contre la royauté sommeillaient paisiblement côte à côte, à l'état embryonnaire, et parce que le combat social qui en constituait l'arrière-plan n'avait atteint qu'une existence impalpable, l'existence des mots et des phrases*». La «*révolution hideuse*», c'est celle de juin, «*répugnante*» aux yeux du parti de l'ordre naissant, «*parce que les phrases ont fait place à la réalité*».

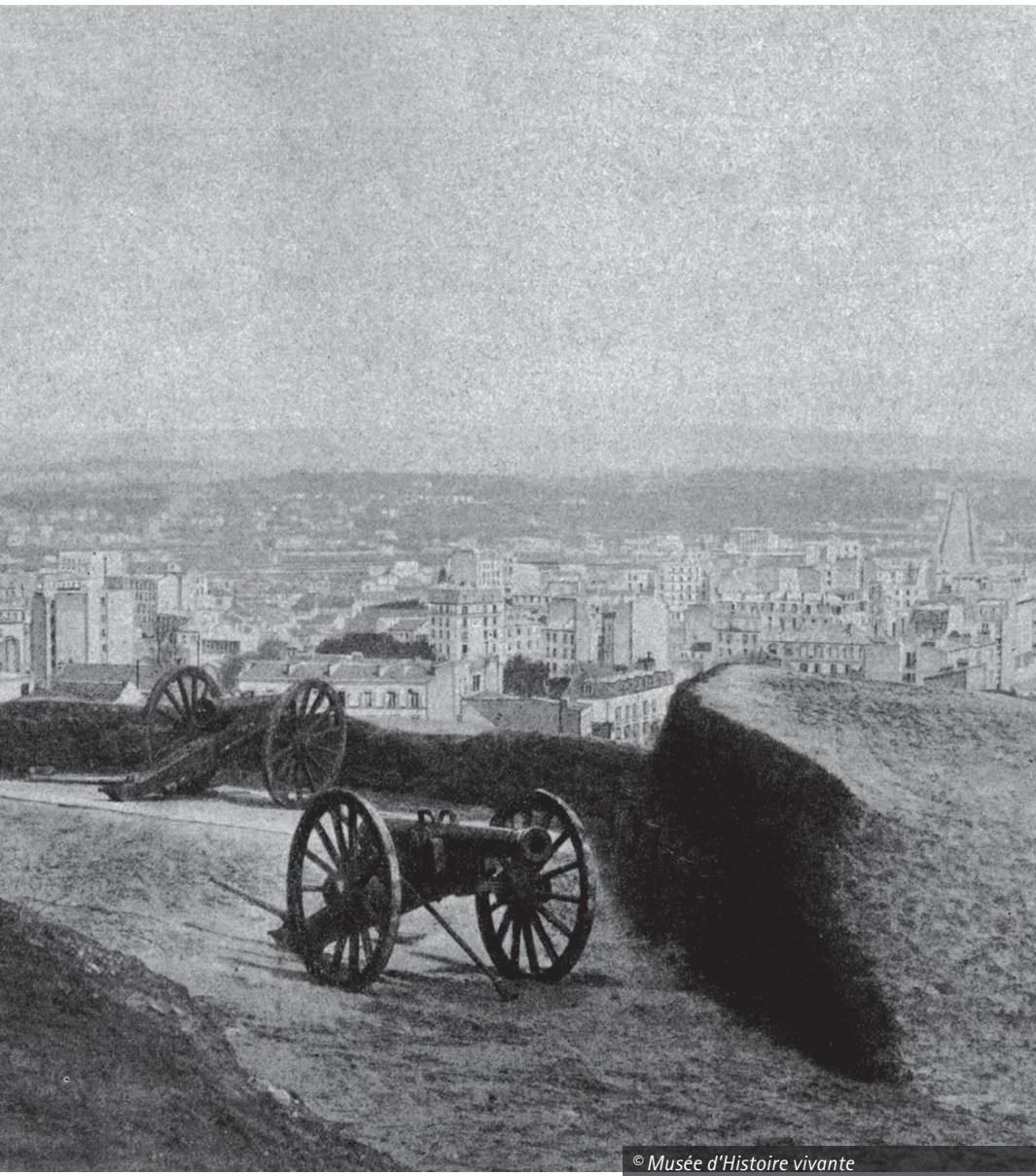
Ce n'est pourtant pas la révolution qui, en l'occurrence, fut «hideuse», mais bien la réaction et la contre-révolution. La révolution de juin, ce n'est plus la révolution rêvée, la révolution romantique, mais l'impitoyable révolution prosaïque du désespoir qu'Engels évoque au lendemain des massacres : «*Ce qui distingue la révolution de juin de toutes les révolutions qui ont eu lieu jusqu'ici, c'est l'absence de toute illusion et de tout enthousiasme.*» La révolution de juin, «*c'est la révolution du désespoir*», comparable à la guerre des esclaves à Rome ou à l'insurrection



de 1834 des canuts lyonnais : «*Le joyeux esprit français lui-même se tut.*»

Comme au lendemain de la défaite de juin 1848, l'esprit de revanche et de vengeance du parti de l'ordre se déchaîna après l'écrasement de la Commune. Sa cruauté victorieuse fut proportionnelle à la grande peur qu'il avait éprouvée. [...]

Cette forme «enfin trouvée» de la dictature du prolétariat –il faut le souligner avec force, tant c'est oublié– reste celle du suffrage universel (dont les femmes cependant demeurent exclues!) et de la représentation territoriale des communes et des quartiers : «*La Commune devait être composée de conseillers municipaux des divers arrondissements (comme Paris en a été l'initiateur et le modèle, ce sera notre référence) élus au suffrage de tous les citoyens, responsables et révocables à tout moment. La majorité de*



© Musée d'Histoire vivante

Autant la révocabilité est la conséquence de la responsabilité de l'élu devant ses électeurs (du mandataire devant ses mandants disaient sous la Révolution française), autant le mandat impératif aboutirait à paralyser la délibération démocratique. Si le mandataire n'est que le porte-parole de l'intérêt particulier de ses mandants, sans possibilité de modifier son point de vue fonction de la discussion, aucune volonté générale ne peut émerger. La simple addition des intérêts particuliers ou corporatifs se neutralise. Et la paralysie du pouvoir constituant finit par faire le lit d'une bureaucratie qui s'élève au-dessus de cette volonté en prétendant incarner l'intérêt général.

L'autre aspect, plus discuté, des leçons tirées par Marx est sa compréhension de la Commune comme «*corps agissant et non parlementaire, exécutif et législatif en même temps*», c'est la non-séparation des pouvoirs. Elle relève d'une confusion entre la notion de dépérissement de l'État comme corps parasitaire séparé, et la notion de disparition de la politique au profit d'une simple auto-administration des choses ou du social.

S'il suffit, pour savoir ce qu'était la dictature du prolétariat dans l'esprit de Marx et Engels, de regarder la Commune, et si l'on s'en tient à leur présentation pour comprendre ce qu'elle était, il apparaît que les premières mesures de cette «dictature», respectueuse du suffrage universel et du pluralisme politique, consistent en une débureaucratiation et une démilitarisation de l'État-Léviathan. Elles consistent en dispositions qui relèvent de ce qu'on appellerait aujourd'hui une «démocratie réellement participative», et en mesures élémentaires de justice sociale. Cette «dictature» n'a pas grand chose d'un pouvoir dictatorial arbitraire ou d'un régime d'exception, si ce n'est la suspension de l'ordre légal existant au profit de l'exercice du pouvoir constituant inaliénable d'un peuple souverain. □

Daniel Bensaïd
Politiques de Marx
in *Friedrich Engels et Karl Marx,*
Inventer l'inconnu.

Textes et correspondance autour de la
Commune, La Fabrique, 2008

cette assemblée était naturellement composée d'ouvriers et de représentants reconnus de la classe ouvrière.» Dans l'adresse du 31 mai 1871 au Conseil général de l'AIT, Marx insiste: «Le suffrage universel devait servir au peuple constitué en communes», et «rien ne pouvait être plus étranger à l'esprit de la Commune que de remplacer le suffrage universel par une investiture hiérarchique.» Il n'envisage donc jamais une restriction de l'exercice du droit de vote aux critères sociaux. Il exprime seulement sa conviction, sans doute naïve, que la majorité politique doit correspondre «naturellement» à la majorité sociale. Quant au rapport des représentants aux représentés, des mandataires à leurs mandants, il est celui d'un contrôle permanent, concrétisé par les principes de responsabilité et de révocabilité. Les représentants ont ainsi à rendre compte

en permanence de leurs actes et, en cas de litige avec les représentés, à remettre en jeu leur mandat.

Dans ce deuxième essai de rédaction de la *Guerre civile*, il n'est plus fait mention de mandat impératif, comme c'était encore le cas dans l'adresse à l'AIT du 31 mai 1871. Il y était mentionné que, jusque dans les plus petits hameaux, les communes rurales devaient «administrer leurs affaires par une assemblée de délégués à tout moment révocables et liés par le mandat impératif des électeurs». Il est vraisemblable que Marx s'est alors contenté de paraphraser le manifeste du Comité central des vingt arrondissements, paru dans le *Cri du peuple* du 27 mars, selon lequel l'idée communale impliquait non seulement la révocabilité permanente, mais encore le «mandat impératif, précisant et limitant le pouvoir et la mission du mandataire».

UNE RÉVOLUTION EXEMPLAIRE ?

Lectures de Marx, Lénine et Trotsky sur la Commune de Paris

PAR JEAN-FRANÇOIS CABRAL

Héroïsme des Parisiens, admiration de Marx, mais aussi critique sans concession... Il est vrai qu'avec 30000 morts, cette première expérience de prise du pouvoir par la classe ouvrière méritait mieux qu'un panégyrique. C'est bien d'une défaite qu'il s'agit.

Elle hante littéralement les révolutionnaires: «Les bolcheviks sauront-ils garder le pouvoir?»¹ C'est la question qui taraude Lénine à la veille de l'insurrection d'octobre, et dont la résolution fut elle aussi pour le moins problématique: ni victoire de la révolution mondiale ni défaite sanglante comme en 1871, mais un dénouement différé avec le stalinisme, à la suite d'une guerre civile à laquelle les bolcheviks s'étaient pourtant bien mieux préparés que les communards...

Entre expérience positive et hantise d'un nouvel échec, cette question reviendra donc souvent sous la plume des dirigeants du mouvement ouvrier: prendre le pouvoir, le conserver, mais aussi le transformer pour ne pas en être prisonnier. À plus d'un titre, la Commune a certes été une première ébauche mais aussi et surtout une leçon de choses.

MARX, LE «MARXISME», ET L'EXPÉRIENCE DE LA COMMUNE

On se souvient généralement assez bien de quelques formules, souvent les mêmes, que l'on répète en faisant référence à Marx: à la fois modèle démocratique, avec ses fonctionnaires et ses élus payés au salaire moyen d'un ouvrier, apparemment révocables mais sans que le procédé ne soit non plus vraiment identifié; mais aussi à propos de cette faute majeure paraît-il des communards, leur refus de mettre sous séquestre la Banque de France, comme si quelques millions de plus

ou de moins pouvaient décider du sort d'une révolution...

C'est évidemment un peu court, et l'analyse comme la compréhension des événements sont d'une tout autre profondeur.

Les écrits de Marx sur la Commune sont rassemblés dans un volume *la Guerre civile en France*. Il comprend notamment une Adresse du Conseil général de l'Association internationale des travailleurs rédigée de la main de Marx deux jours après la chute de la Commune le 30 mai, mais aussi des correspondances, préfaces et autres fragments. Des écrits d'une rare densité qui abordent quantité de questions sur le gouvernement et l'État, mais également sur le suffrage universel et le parlementarisme; le rôle de la classe ouvrière et sa politique à l'égard de la classe moyenne et de la paysannerie; l'Église; l'unité de la nation et le fédéralisme; l'internationalisme; la justice; et bien sûr son programme qui laisse entrevoir –mais entrevoir seulement– la possibilité de réorganiser la société de fond en comble.

Soulignons en même temps que Marx ne s'est pas contenté de commenter les événements. Il a joué un rôle non négligeable, entretenant une correspondance aussi fréquente que possible avec les membres de l'AIT, prodiguant quelques conseils mais fournissant aussi et peut-être surtout des informations sensibles sur la politique du gouvernement de défense nationale, comme sur la politique de Thiers².

On ne trouve certes aucun «marxiste» au sein de la Commune, mais une majorité de blanquistes et une minorité d'internationalistes, tous partisans de Proudhon... Ironie de l'histoire: ces derniers sont certes des acteurs de premier plan, mais ils ne semblent guère savoir l'histoire qu'ils font. Les blanquistes



adeptes du coup de main et de la dictature révolutionnaire sous la forme d'un «comité de salut public» sont obligés de mener une politique bien différente de celles qu'ils imaginaient, en s'appuyant sur un mouvement de masse réel, dans un cadre démocratique qui n'est pas exactement celui de 1793... Quant aux proudhoniens, hostiles à l'action politique et même à l'association, ils ont fini par faire eux aussi tout le contraire de leur programme. Les décombres fumants de la Commune n'ont pas seulement entraîné dans leur chute l'Internationale, ils ont aussi provoqué d'une certaine manière le triomphe ultérieur du marxisme, si on entend par là ce qu'il y a d'essentiel aux yeux de Marx et dont il entend convaincre la Première Internationale dès son discours inaugural de 1864: la nécessité pour le prolétariat de prendre le pouvoir politique, et donc de s'y préparer, seul moyen d'œuvrer à son émancipation sociale.

En même temps, l'expérience de la Commune a enrichi d'une manière notable les idées de Marx, au moins sous deux aspects qu'il nous faut davantage détailler ici: le rôle de l'État



Massacre du Père Lachaise - © Wikimedia Commons

dans une société socialiste ou communiste, et la nécessité pour le prolétariat de se doter d'une véritable stratégie pour le conquérir. Les deux questions sont étroitement liées.

PREMIÈRE LEÇON: LA CONQUÊTE DU POUVOIR

«Dans sa répugnance à accepter la guerre civile engagée par Thiers avec sa tentative d'effraction nocturne à Montmartre, le Comité central commit, cette fois, une faute décisive en ne marchant pas aussitôt sur Versailles, alors entièrement sans défense, et en mettant ainsi fin aux complots de Thiers et de ses ruraux. Au lieu de cela, on permit encore au parti de l'ordre d'essayer sa force aux urnes, le 26 mars, jour de l'élection de la Commune³. C'est un jugement abrupt mais que Marx avait plusieurs fois exprimé dans sa correspondance (notamment une lettre à Kugelmann le 12 avril). Et c'est de son point de vue une faute majeure, bien plus décisive que les millions de la Banque de France. Elle est politique: le pouvoir n'est plus à Paris mais il n'a pas non plus à proprement parler été renversé, il

s'est simplement déplacé à Versailles. Mais le comité central de la Garde nationale hésite pour ne pas se donner «l'apparence d'un pouvoir usurpateur».

Ce sont donc deux légitimités que l'on peut distinguer à ce moment précis: une légitimité purement révolutionnaire, celle du peuple en armes qu'incarne la Garde nationale, et une autre beaucoup plus institutionnelle qui débouche sur un compromis avec les maires d'arrondissement, celui des élections que l'on prend soin d'organiser le 26 mars en priorité pour répondre à la propagande de Thiers, qui parle de «coup de force» et dénonce la «volonté de Paris d'imposer sa dictature». Deux conceptions du pouvoir qui encore une fois ne s'opposent pas en général mais à ce moment précis, parce qu'ils correspondent en même temps à une compréhension différente de la situation politique, celle qui exclut tout accord possible entre le pouvoir de la bourgeoisie et celui du prolétariat, et celle qui imagine la possibilité d'une résolution plus pacifique du conflit entre Paris et Versailles comme on peut le voir dans ce communiqué: «Le comité

central de la Garde nationale auquel se sont ralliés les députés de Paris, les maires et les adjoints, convaincus que le seul moyen d'éviter la guerre civile, l'effusion de sang à Paris et en même temps d'affermir la République, est de procéder à des élections immédiates, convoque pour demain dimanche, tous les citoyens dans les collèges électoraux». L'offensive de Thiers commença pourtant immédiatement après...

DEUXIÈME LEÇON: SAVOIR S'EN DÉBARRASSER

«Le premier décret de la Commune fut donc la suppression de l'armée permanente, et son remplacement par le peuple en armes. La Commune fut composée des conseillers municipaux, élus au suffrage universel dans les divers arrondissements de la ville. Ils étaient responsables et révocables à tout moment. La majorité de ses membres était naturellement des ouvriers ou des représentants reconnus de la classe ouvrière. La Commune devait être



non pas un organisme parlementaire, mais un corps agissant, exécutif et législatif à la fois. Au lieu de continuer d'être l'instrument du gouvernement central, la police fut immédiatement dépouillée de ses attributs politiques et transformée en un instrument de la Commune, responsable et à tout instant révocable. Il en fut de même pour les fonctionnaires de toutes les autres branches de l'administration... Comme le reste des fonctionnaires publics, magistrats et juges devaient être élus, responsables et révocables. Depuis les membres de la Commune jusqu'au bas de l'échelle, la fonction publique devait être assurée par un salaire ouvrier [...] Les services publics cessèrent d'être la propriété privée des créatures du gouvernement central. Non seulement l'administration municipale, mais toute l'initiative jusqu'alors exercée par l'État fut remise aux mains de la Commune» (Marx, Adresse du conseil général de l'AIT).

Le programme peut paraître complet mais pour clarifier les choses, il faut distinguer deux étapes et même trois.

Première étape: la destruction du vieil appareil d'État qui commence par la suppression de l'armée permanente et son remplacement par le peuple en arme. Marx y revient dans sa lettre à Kugelmann le 12 avril: «Dans le dernier chapitre de mon 18 Brumaire, je remarque comme tu le verras si tu le relis, que la prochaine tentative de la révolution en France devra consister non pas à faire passer la machine bureaucratique et militaire en d'autres mains, comme ce fut le cas jusqu'ici, mais à la détruire.» C'est à la fois une continuité et une rupture dans le raisonnement de Marx qu'il souligne notamment dans sa préface de 1872 du *Manifeste communiste*.

Deuxième étape: la mise en place d'un nouvel État où la préoccupation majeure est de ne pas reproduire les tares de l'ancien régime. Marx le détaille longuement et Engels y revient dans son introduction à *la Guerre civile en France* publiée en 1891, avec le souci d'éviter «cette transformation, inévitable dans tous les régimes antérieurs, de l'État et des organes de l'État, à l'origine serviteur de la société, en maîtres de celle-ci...». Il en donne surtout le sens politique général qui éclaire sans ambiguïté possible ce qu'il faut entendre par «dictature du prolétariat»: «Le philistin social-démocrate a été récemment saisi d'une terreur salutaire en entendant prononcer le mot de dictature du prolétariat. Eh bien, messieurs, voulez-vous savoir de quoi cette dictature a l'air? Regardez la Commune de Paris. C'était la dictature du prolétariat.»

Mais il y a une troisième étape. Ce régime même très démocratique n'est pas destiné à perdurer tel quel: c'est du moins l'amorce d'une réflexion plus approfondie sur un État qui n'est pas comme les autres puisqu'il est destiné à terme à déperir, dans la perspective d'une société communiste sans classe et sans État. Une réflexion qui est poursuivie quelques années plus tard par Engels puis par Lénine.

LÉNINE: «LA DÉMOCRATIE JUSQU'AU BOUT»

Au printemps 1917, face au gouvernement provisoire et à l'appareil d'État tsariste qui n'a guère été bouleversé, la révolution est loin d'être terminée. Une nouvelle étape se prépare. La publication de *l'État et la révolution* a donc une dimension circonstancielle. C'est aussi une longue polémique «pour rétablir le marxisme en l'expurgeant de toute déformation», en particulier contre les dérives opportunistes de la social-démocratie et de la 1^{re} Internationale qui voient dans toute critique un peu radicale de l'État, des institutions et du parlementarisme une forme d'anarchisme⁴.

C'est une vieille bataille. Déjà en 1891 dans son «Introduction», Engels dénonçait sans ménagement le fait que «en Allemagne précisément, la superstition de l'État est passée de la philosophie dans la conscience commune de la bourgeoisie et même dans celle de beaucoup d'ouvriers», insistant sur «cette vénération su-

perstitieuse de l'État et de tout ce qui y touche, vénération qui s'installe d'autant plus facilement qu'on est, depuis le berceau, habitué à s'imaginer que toutes les affaires et tous les intérêts communs de la société entière ne sauraient être réglés que comme ils ont été réglés jusqu'ici, c'est-à-dire par l'État et ses autorités dûment établies».

De fait la social-démocratie a beaucoup honoré la mémoire des martyrs de la Commune mais fort peu réédité les écrits de Marx sur cette question. Lénine souligne même dans une lettre adressée à Bebel, que certains «éclaircissements révolutionnaires d'Engels» ont été «enfouis dans un tiroir», accusant Kautsky de «ressusciter en 1902 précisément ce qu'en 1872 Marx déclarait "périmé" dans le programme du Manifeste communiste».

Une bonne partie de l'ouvrage de Lénine est consacrée à la Commune précisément pour cette raison. Mais Lénine ne se contente pas de redonner aux écrits de Marx tout leur tranchant. Sur certains points, il prolonge la réflexion en insistant notamment sur la nécessité de concevoir le nouvel État comme quelque chose de fondamentalement différent de l'État bourgeois même le plus démocratique.

On y trouve en particulier de nombreuses précisions sur la suppression du parlementarisme à partir de l'exemple de la Commune, ce «corps agissant, exécutif et législatif à la

© Musée d'Histoire Vivante



fois». Il ne s'agit pas pour Lénine d'envisager la suppression de toute forme d'institution et de représentation, ni d'idéaliser une forme particulière d'institution, y compris les soviets, car ces nouveaux pouvoirs démocratiques enracinés dans les lieux de travail peuvent fort bien dans certaines circonstances devenir un théâtre d'ombre sous la direction des mencheviks, plutôt qu'un organe au service de la révolution⁵. Il s'agit d'abord d'une réflexion au cœur des contradictions d'un nouvel État qui n'en est plus vraiment un, parlant de «*démocratie jusqu'au bout*» parce que c'est bien un processus réel qu'il cherche à décrire, où la démocratie comme les institutions en général ne sont pas abolies dans le nouvel ordre socialiste mais sont d'abord radicalement transformées pour se dissoudre ensuite progressivement dans le cadre d'une société communiste.

Ce sont enfin –et c'est lié– de nombreuses pages sur ce qu'il y aurait d'utopique ou non à vouloir mettre en place cet État «*avec les hommes tels qu'ils sont aujourd'hui*», dont la caractéristique fondamentale est d'être vouée à s'éteindre progressivement en tant qu'organisme bureaucratique séparé du reste de la société⁶. Des pages fondamentales qui font pièce au procès souvent intenté aux bolcheviks sur leur volonté d'imposer leur dictature en s'appuyant sur un État tout puissant mais qui n'ont pas suffi à résister aux pressions considérables résultant de la guerre civile imposée par les pays capitalistes ni à répondre à toutes les questions que l'on peut évidemment se poser sur une société sans classe et sans État...⁷

TROTSKY: «LE PARTI RÉVOLUTIONNAIRE»

En 1920, la guerre civile a radicalement transformé le visage de la Russie. Alors qu'elle prend fin, Trotsky écrit fiévreusement un long pamphlet pour répondre aux attaques portées contre les bolcheviks, en particulier par Kautsky et la social-démocratie. Cela donnera naissance à un nouvel ouvrage, *Terrorisme et communisme*. Un chapitre entier et de nombreuses pages sont consacrés à la Commune. Celle-ci est d'abord le prétexte à un règlement de comptes, l'occasion toute trouvée pour Kautsky de dénoncer la «*dictature des bolcheviks*». La crainte des dérives anarchistes n'est plus de mise: désormais la Commune est présentée par la social-démocratie comme un modèle démocratique, par opposition à la Révolution russe.

La réponse de Trotsky est presque symétrique: les qualités que Kautsky prête à la Commune sont précisément les défauts qui ont concouru à sa perte, ces «*traits de douceur et de grandeur*

d'âme qui n'étaient souvent, à vrai dire, que l'envers de l'irrésolution».

Celle-ci a une signification concrète, et Trotsky tente d'en faire la démonstration, en montrant que la Commune en a fait à la fois beaucoup trop et pas assez sur le terrain de la révolution, suffisamment pour faire peur à la bourgeoisie, mais pas assez pour vaincre...

Sur ce point, la Commune est presque un contre-modèle: «*Nous chérissons le souvenir de la Commune en dépit de son expérience par trop restreinte, du manque de préparation de ses membres, du caractère confus de son programme, de l'absence d'unité parmi ses dirigeants, de l'indécision de ses projets, de l'irréparable confusion dans l'exécution, et de l'effroyable désastre qui en résulta fatalement.*»

Dans une étude plus ramassée publiée en 1921 (*les Leçons de la Commune*), Trotsky pense avoir trouvé le remède: «*Nous pouvons ainsi feuilleter page par page toute l'histoire de la Commune, et nous y trouverons une seule leçon: il faut une forte direction de parti.*» La formule est brutale mais là encore la démonstration se veut concrète. Trotsky ouvre une perspective assez originale sur la lecture des événements: on se souvient en général des écrits de Marx sur le fait qu'en mars 1871 les conditions étaient défavorables à un coup de main du prolétariat, plus rarement du fait qu'elles étaient bien plus favorables en septembre 1870. Mais pour saisir cette opportunité, et combattre les illusions dans les démocrates bourgeois qui l'ont déjà trahi en 1848 et fait perdre au peuple parisien plus de six mois, il fallait une «*conscience vivante de l'expérience passée*», un parti.

«*Le parti ne crée pas la révolution à son gré, il ne choisit pas à sa guise le moment pour s'emparer du pouvoir, mais il intervient activement dans les événements, pénètre à chaque instant l'état d'esprit des masses révolutionnaires et évalue la force de résistance de l'ennemi, et détermine ainsi le moment le plus favorable à l'action décisive. C'est le côté le plus difficile de sa tâche.*» Mais aussi la plus essentielle. La révolution russe en est le meilleur exemple où le Parti bolchevik –par la confiance qu'il a gagné auprès du prolétariat– a su le convaincre de ne pas prendre le pouvoir en juillet 1917 pour ne pas se retrouver isolé à Petrograd, tout en accélérant le cours de l'histoire en octobre pour éviter de le décourager... estimant que les possibilités d'extension de la révolution étaient désormais plus assurées.

Cette réflexion sur le parti rejoint par bien des aspects celle de Marx sur le rôle du hasard dans l'histoire, et celui des individus: «*[L'histoire] serait de nature fort mystique si les "hasards" n'y jouaient aucun rôle. Ces cas*

fortuits rentrent naturellement dans la marche générale de l'évolution et se trouvent compensés par d'autres hasards. Mais l'accélération ou le ralentissement du mouvement dépendent beaucoup de semblables "hasards", parmi lesquels figure aussi le "hasard" du caractère des chefs appelés les premiers à conduire le mouvement»⁸.

C'est ainsi qu'au temps long des processus historiques et de leur maturation, répond le temps court des événements et de la prise du pouvoir, lorsque quelques jours, parfois quelques heures, suffisent pour décider du sort de la révolution pour de longues années. C'est à cela que sert un parti: il fallait marcher sur Versailles... et sur le Palais d'hiver, ou renoncer à prendre le pouvoir. □

1. Lénine, 1^{er} octobre 1917. Œuvres complètes, volume 26.
2. Voir en particulier la lettre adressée au professeur Beesly le 12 juin: «... j'ai envoyé par le même chemin tous les détails de l'accord secret entre Bismarck et Favre à Francfort. L'information m'arrivait du bras droit de Bismarck – un homme, qui, jadis (de 1848 à 1853), appartenait à la société secrète dont j'étais le chef...».
3. «Adresse...» le 30 mai.
4. «...cette extrême indigence de vues sur la différence entre le marxisme et l'anarchisme qui caractérise les kautskystes aussi bien que les opportunistes...».
5. «Les héros du philistinisme pourri [...] ont réussi à gangrener jusqu'aux Soviets, dont ils ont fait de stériles moulins à paroles sur le modèle le plus écœurant du parlementarisme.»
6. «On peut et on doit dès à présent, du jour au lendemain, commencer à remplacer les "méthodes de commandement" propres aux fonctionnaires publics par le simple exercice d'une "surveillance et d'une comptabilité" [...] les fonctions de plus en plus simplifiées de surveillance et de comptabilité seront remplies par tout le monde à tour de rôle, pour ensuite devenir une habitude et disparaître enfin en tant que fonction spéciale d'une catégorie spéciale d'individus.»
7. Trotsky bien plus tard revient sur cette question, en essayant de comprendre comment la «*démocratie jusqu'au bout*» prônée par Lénine peut déboucher sur une société sans classe et sans État. Il insiste d'abord sur le fait que le passage au communisme ne signifie certainement pas la fin de la politique ni de toute conflictualité, mais la fin de tout conflit de classe. Ce qui disparaît avec l'État, c'est l'organe de classe chargé de réprimer une autre classe, non les institutions ou les pouvoirs publics. Il reprend ainsi que ce qu'Engels avait lui-même déjà évoqué dans l'Anti-Dühring et surtout dans une lettre à Bebel datée du 18-28 mars 1875: «Tant que le prolétariat a encore besoin de l'État, ce n'est point la liberté, mais pour réprimer ses adversaires. Et le jour où il devient possible de parler de liberté, l'État cesse d'exister comme tel.»
8. Lettre à Kugelmann, 17 avril 1871.

Révolution populaire et mandats

C'est en août 1873, sur le bateau qui l'emmenait en exil en Nouvelle-Calédonie que Louise Michel aurait découvert l'anarchie, grâce à une autre communarde, Nathalie Lemel. Que cette anecdote soit vraie ou non, l'expérience de la Commune a été essentielle pour la constitution du courant anarchiste, notamment pour la question qu'elle pose de la dualité entre pouvoir populaire et pouvoir gouvernemental.

Le mouvement ouvrier français qui renaît dans les années 1860, après la dure répression de juin 1848 et le coup d'État de Napoléon III en 1851, est durablement marqué par l'influence de Proudhon, mort en 1865. Marx espère d'ailleurs que la victoire prussienne contre la France en 1870 débouche sur «*la prépondérance du prolétariat allemand sur le prolétariat français [qui] serait en même temps la prépondérance de notre théorie sur celle de Proudhon*»¹. Les tensions sont déjà fortes entre les tendances marxiste et antiautoritaire de l'Association internationale des travailleurs (AIT) et elles déboucheront sur la scission au congrès de La Haye en 1872.

L'insurrection parisienne du 18 mars correspond aux attentes des amis de Bakounine, pour qui «*la Commune absolument autonome*» doit être «*la base de toute l'organisation politique d'un pays*»². D'ailleurs Bakounine lui-même participe à l'insurrection lyonnaise en septembre 1870 et doit fuir lors de son échec. La Commune est donc tout d'abord acclamée par les anarchistes, qui louent son suffrage universel, son mandat impératif, sa révocabilité des élus (Bakounine), son fédéralisme, sa «*négarion de la Nation et de l'État*» (James Guillaume) ou son intention de «*faire disparaître le pouvoir lui-même*» (Gustave Lefrançais³). Certaines de ces affirmations seront critiquées par la suite, mais elles donnent la mesure de l'enthousiasme qu'a suscité l'événement et de la tension qui oppose alors ces socialistes antiautoritaires aux marxistes.

CONVERGENCE DE VUES

Alors que Marx envisageait tout d'abord que la construction de la III^e République offrirait un cadre démocratique pour la construction d'un mouvement socialiste fort, il désapprouve les premières tentatives d'insurrection qui ont lieu (Marseille en août puis en novembre 1870 et en mars 1871 ; à Paris en août et octobre 1870, en janvier 1871), et dans lesquelles les socialistes français sont souvent impliqués.

Mais les 72 jours de la Commune suscitent finalement l'enthousiasme chez les marxistes. Si la Commune sera plus tard considérée par Friedrich Engels⁴ comme l'incarnation de la dictature du prolétariat (point de désaccord entre marxistes et libertaires), elle a d'abord été l'occasion pour Marx et Engels de donner une «*rédaction différente*» à certains passages du *Manifeste communiste* de 1848⁵. L'expérience de la Commune démontre que «*la classe ouvrière ne peut pas se contenter de prendre possession de la machine déjà existante de l'État pour la mettre au service de ses propres objectifs*». Le principal enseignement tient dans cette question du processus révolutionnaire et de l'État : le premier décret de la Commune, cité en exemple par Marx, abolit l'armée permanente pour la remplacer par le peuple en armes.

Au fond «*la constitution communale aurait restitué au corps social toutes les forces jusqu'alors absorbées par l'État parasite*». Paradoxalement, alors que la scission de l'Internationale a lieu en 1872, les positions des deux tendances semblent se rapprocher.

LES CRITIQUES LIBERTAIRES A POSTERIORI

Avec un peu de recul, les libertaires porteront une vision plus nuancée de la Commune, sans remettre en cause le bien-fondé de l'insurrection ou l'honnêteté des insurgés. Pour Élisée Reclus, communard devenu anarchiste, «*la Commune de Paris, insurrectionnelle par en bas, était gouvernementale par en haut*»⁶. La première série de critiques concerne le maintien des formes et du fonctionnement d'un gouvernement, au point que l'anarchiste autrichien Max Nettlau finit par la considérer comme un «*microcosme autoritaire*»⁷. L'échec de la Commune est utilisé pour démontrer le caractère néfaste de la confiance dans un gouvernement, même honnête et bien intentionné, et de la délégation de pouvoir. Surtout, comme le rappelle le principal théoricien anarchiste de l'époque, Pierre Kropotkine, «*les révolutions ne se font pas à coup de décret*»⁸ et le temps passé par les socialistes dans les discussions

du Conseil de la Commune, dominé par des jacobins, était autant de temps passé hors du peuple, force vive de la révolution.

La seconde critique importante concerne le manque de perspectives sociales de la révolution, faiblesse attribuée par Kropotkine aux «*préjugés sur la propriété et l'autorité qui régnaient en ce moment au sein des organisations prolétariennes*»⁹. Emblématique de ces préjugés, le refus du Conseil de la Commune de recourir au canon pour prendre l'or de la Banque de France. La nécessité pour les jacobins de maintenir les formes d'une République respectable, pousse la Commune à recourir au crédit pour fonctionner !

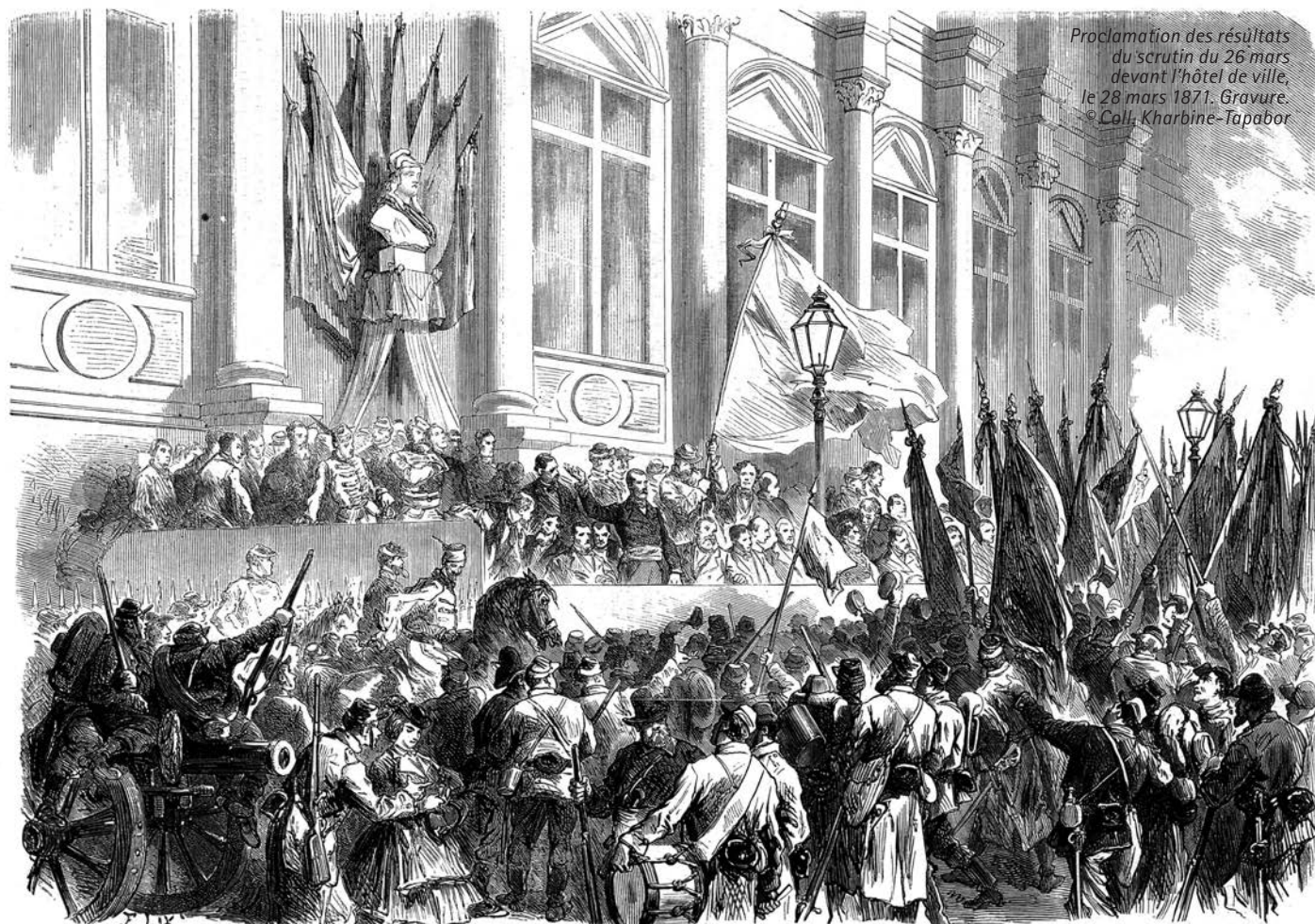
Les intentions de réformes sociales ont existé «*par intuition*» (Jean Grave) ou «*d'instinct*» (Bakounine) plus que par conviction. Le contexte de la guerre contre les Versaillais et la courte durée de la révolution expliquent en grande partie la faiblesse de l'œuvre sociale de la Commune, portée par un mouvement ouvrier qui se relevait à peine de deux décennies de dictature bonapartiste.

L'ACTION POPULAIRE S'IMPOSE

C'est sans doute dans l'évolution du processus révolutionnaire que nous trouvons les enseignements les plus utiles. Alors que le Conseil de la Commune était dominé par des idées néojacobines, dans lesquelles prolétariat et bourgeoisie faisaient ensemble une révolution politique, les questions sociales ont été imposées par l'action des classes populaires. Ce sont les comités de vigilance, les clubs révolutionnaires (qui investissent les églises), ou encore la Garde nationale, qui exigent des mesures sociales. Le comité de vigilance du 18^e arrondissement, présidé par Louise Michel, exige de la mairie la réquisition des logements vides et des ressources abandonnées, la fermeture des lieux d'enfermement féminins (maisons closes ou établissements religieux), le recensement des indigents, etc. Si la propriété privée n'est pas directement remise en cause, elle se voit imposer des limites. Le Conseil de la Commune autorise la récupération, sous forme de coopératives ouvrières, des ateliers abandonnés par leurs patrons. Puisqu'on ne fait pas de «*révolution par décret*», les décisions venues d'en haut qui ne correspondent pas aux attentes et aux besoins ne sont simplement pas appliquées : c'est le cas de l'interdiction du travail de nuit des boulangers, contestée par les boulangers eux-

Mandat impératif

PAR RENAUD (ALTERNATIVE LIBERTAIRE-ALSACE)



Proclamation des résultats du scrutin du 26 mars devant l'hôtel de ville, le 28 mars 1871. Gravure. © Coll. Kharbine-Tapabor

LA COMMUNE DE PARIS. — Proclamation sur la place de l'Hôtel-de-Ville, des résultats du scrutin du 26 mars.

mêmes. Malgré la faiblesse du mouvement socialiste, malgré le manque de programme révolutionnaire établi, les questions sociales s'imposent grâce à l'auto-organisation populaire.

LE DOUBLE POUVOIR

En 1792 ou 1848, le peuple parisien a connu d'autres communes révolutionnaires⁹ dans lesquelles un pouvoir populaire avait émergé et s'était substitué plus ou moins au pouvoir légal. Le premier outil de cette auto-organisation est la garde nationale, organisée par arrondissement, par quartier et par rue, basée sur une solidarité de voisinage qui est aussi une solidarité de classe tant les travaux haussmanniens ont renforcé la ségrégation spatiale. Cette garde pratique la démocratie directe (élections des officiers, révocabilité) et près d'un quart des délégués sont membres ou dirigeants des sociétés ouvrières.

Mais au matin du 18 mars, c'est tout un quartier qui empêche l'escamotage des canons de Montmartre, et qui pousse la

troupe à fraterniser. L'auto-organisation passe par la participation de toutes les populations, y compris lorsque cette participation n'est pas automatiquement acceptée : l'Union des femmes est créée pour la reconnaissance de celles-ci comme actrices à part entière de la Commune, y compris au combat.

C'est cette activité à la base qui a permis d'imposer la pratique du mandat impératif, mis en avant par Marx comme par Bakounine.

En effet aucun texte officiel de la Commune n'imposait le mandat impératif, mais de nombreux élus insistèrent spontanément sur le caractère impératif de leur mandat et sur la souveraineté de la base.

Comme dans presque tous les épisodes révolutionnaires depuis 1789, la Commune de Paris a été marquée par la dialectique d'un double pouvoir : pouvoir populaire et pouvoir gouvernemental. L'union sacrée contre les Versaillais et la brièveté de l'expérience ont empêché que se développe un antagonisme entre ces deux pouvoirs. L'expérience eût-elle duré, la Commune eût-elle vaincu, que la question de la prééminence de l'un sur l'autre se serait nécessairement posée, se cristallisant autour de l'institution du mandat impératif. Comment devra être organisé le pouvoir populaire de demain ? La Commune de Paris jour un rôle fondateur dans cette question centrale pour les communistes libertaires. □

1. Lettre de Karl Marx à Friedrich Engels, 20 juillet 1870.

2. Michel Bakounine, Catéchisme révolutionnaire, 1865.

3. *Communard*, il publie dès 1871 une Étude sur le mouvement communaliste de Paris en 1871.

4. Dans l'introduction à une réédition en 1891 de la Guerre civile en France de Marx.

5. Préface à la réédition du Manifeste du Parti communiste, 24 juin 1872.

6. Le Révolté, n°17, du 17 octobre 1880

7. Dans Histoire de l'anarchie, 1971.

8. Dans Paroles d'un révolté, 1885.

9. Voir 1792 : La première Commune insurrectionnelle de Paris dans Alternative libertaire n°179, décembre 2008 (<http://www.alternativelibertaire.org/>)

Après la Commune, l'extinction de l'État ?

PAR ISAAC JOHSUA

Cet article est composé d'extraits d'un ouvrage d'Isaac Johsua en préparation, intitulé *La Révolution selon Karl Marx*.

Une société profondément divisée en classes sociales est inévitablement amenée à créer des instances pour assurer sa survie malgré les conflits qui la travaillent. Au premier rang de ces instances, Marx et Engels placent l'État, se détachant de la société dont il émane, s'autonomisant par rapport au corps social qu'il est censé représenter et qu'il finit parfois par dominer. Telle est l'explication qui nous est donnée dans *l'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'État* de Friedrich Engels : « L'État [...], nous dit-il, est l'aveu que [la] société s'empêtre dans une insoluble contradiction avec elle-même, s'étant scindée en oppositions inconciliables qu'elle est impuissante à conjurer. Mais pour que les antagonistes, les classes aux intérêts économiques opposés, ne se consomment pas, elles et la société, en une lutte stérile, le besoin s'impose d'un pouvoir qui, placé en apparence au-dessus de la société, doit estomper le conflit, le maintenir dans les limites de "l'ordre"; et ce pouvoir, né de la société, mais qui se place au-dessus d'elle et lui devient de plus en plus étranger, c'est l'État ». Telle est également la présentation que nous trouvons chez Marx :

le pouvoir politique, nous dit-il, est « le résumé officiel de l'antagonisme dans la société civile »¹.

Le Manifeste affirme qu'après la révolution, l'État sera celui « du prolétariat organisé en classe dominante »². Marx et Engels pensaient que cet État était ensuite appelé à disparaître. Engels avait indiqué (dans *l'Origine de la famille...*) : « ces classes [sociales] tomberont aussi inévitablement qu'elles ont surgi autrefois. L'État tombe inévitablement avec elles. La société, qui réorganisera la production sur la base d'une

association libre et égalitaire des producteurs, reléguera toute la machine de l'État là où sera dorénavant sa place : au musée des antiquités, à côté du rouet et de la hache de bronze »³. Le même Engels avait souligné : « Dès qu'il n'y a plus de classe sociale à tenir dans l'oppression ; dès que, avec la domination de classe et la lutte pour l'existence individuelle motivée par l'anarchie antérieure de la production, sont éliminés également les collisions et les excès qui en résultent, il n'y a plus rien à réprimer qui rende nécessaire un pouvoir de répression, un État. Le premier acte dans lequel l'État

2. La Colonne Vendôme abattue par les Insurgés, le 1



1. Friedrich Engels, *l'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*, Éditions Sociales, Paris, 1971 : 156.

2. Karl Marx, *Misère de la philosophie*, in *Œuvres de Karl Marx, Économie*, Maximilien Rubel (édit.), T. 1, Paris, Pléiade, 1963 : 136.

3. Karl Marx et Friedrich Engels, *le Manifeste Communiste*, in *Œuvres de Karl Marx, Économie*, Maximilien Rubel (édit.), T. 1, Paris, Pléiade, 1963 : 181.

4. Friedrich Engels, *l'Origine de la famille...*, op. cit. : 159.

5. Friedrich Engels, *Socialisme utopique et socialisme scientifique*, Éditions Sociales, Paris, 1973 : 113, 114.

6. *Sur l'ensemble de ces points*, Karl Marx, *La Critique du Programme de Gotha*, in *Œuvres de Karl Marx, Économie*, Maximilien Rubel (édit.), T. 1, Paris, Pléiade, 1963 : 1419, 1420.

7. Antoine Artous, *Marx, l'État et la politique*, Thèse, Université de Montpellier, 1996 : 684.

8. Karl Marx, *Le Capital*, L.I, T. 1, ES, 1950 : 85.

9. Karl Marx, *Le Capital*, L.I, T. 1, ES, 1950 : 57.

apparaît réellement comme représentant de toute la société – la prise de possession des moyens de production au nom de la société – est en même temps son dernier acte propre en tant qu'État. L'intervention d'un pouvoir d'État dans des rapports sociaux devient superflue dans un domaine après l'autre, et entre alors naturellement en sommeil.»⁵

D'importantes raisons de fond s'opposent en réalité à l'extinction de l'État post-révolutionnaire. La première est avancée par Marx lui-même. Dans *la Critique du Programme de Gotha*, celui-ci rappelle que, dans la phase inférieure de la société communiste (socialiste) la distribution des moyens de consommation est fondée sur le principe: «à chacun selon son travail». L'exploitation de l'homme par l'homme a disparu, chacun ne peut vivre que de l'apport qu'il fait à la société, et, sur ce plan, tous les individus sont traités à égalité. «Le même quantum de travail qu'il (le producteur individuel) a donné à la société

sous une forme, il le reçoit en retour sous une autre.»

Ce droit égal demeure pourtant, dans son principe, un droit bourgeois. En effet, «il règne ici le même principe que celui qui règle l'échange des marchandises, pour autant qu'il est échange d'équivalents». L'égalité consiste seulement «en ce que le travail fait fonction de mesure commune». Or, égaux de ce point de vue, les individus demeurent inégaux à tous les autres. Ils le sont, soit sous l'angle de ce qu'ils apportent, soit sous l'angle de ce qu'ils reçoivent. C'est-à-dire, soit sous l'angle de leur capacité productive (certains sont capables de travailler plus longtemps ou plus intensément que d'autres, et recevront donc plus), soit sous l'angle de leurs besoins (l'un a plus d'enfants que l'autre, etc.). Le droit égal entretient donc l'inégalité, car il fixe une règle égale pour des gens inégaux ou tout simplement différents les uns des autres⁶. Or, un droit n'est rien sans une autorité pour veiller à son

application, sans un État. Un droit bourgeois maintenu implique l'existence d'un État bourgeois qui se survit, malgré la disparition des classes antagoniques. Lénine parle à ce sujet dans *l'État et la révolution* du maintien pendant un certain temps d'un État bourgeois, sans bourgeoisie. Telle était également la position de Trotsky, qui soulignait le double caractère de l'État de transition: socialiste par sa défense de la propriété collective, bourgeois par ses normes de distribution⁷.

Le problème est que, valable dans la sphère de la répartition, le raisonnement doit aussi être étendu à celle de la production. De diverses façons, la forme privée du travail est maintenue, ce qui reconstitue en permanence les bases de la valeur, et, sur ce fondement, celles de la monnaie et la puissance de l'argent. En effet, rappelons-le, Marx nous dit «des objets d'utilité ne deviennent des marchandises que parce qu'ils sont les produits de travaux privés exécutés indépendamment les uns des autres»⁸. Autrement dit, le travail prend une dimension sociale sous le capitalisme, mais il s'agit d'une dimension sociale mystifiée, d'un social privé, c'est-à-dire d'un social qui est encore pris dans la gangue du privé et ne peut s'exprimer directement comme tel. Tel est le cas de la valeur, qui apparaît comme un rapport entre les choses, alors qu'elle exprime et dissimule tout à la fois un rapport entre les hommes, parce que ceux-ci se font face comme propriétaires privés, comparant, à une échelle sociale, des travaux privés indépendants les uns des autres («Il n'y a que les produits de travaux privés et indépendants les uns des autres qui se présentent comme marchandises réciproquement échangeable», dit encore Marx⁹). Ces propriétaires privés destinent leur produit à d'autres, à la société. Du coup, ils sont nécessairement amenés à confronter leurs travaux entre eux (pour déterminer justement jusqu'à quel point ces travaux sont sociaux), mais, étant propriétaires privés, ils ne peuvent le faire directement, mais seulement indirectement, par l'intermédiaire du marché, donnant naissance à la valeur.

Or, diverses formes de propriété privée subsistent après le renversement de la bourgeoisie. D'abord, celle du paysan, du petit commerçant, de l'artisan. Ensuite, celle de l'entreprise autogérée. En effet, avec celle-ci (ou avec la coopérative), la propriété cesse d'être privée par rapport aux

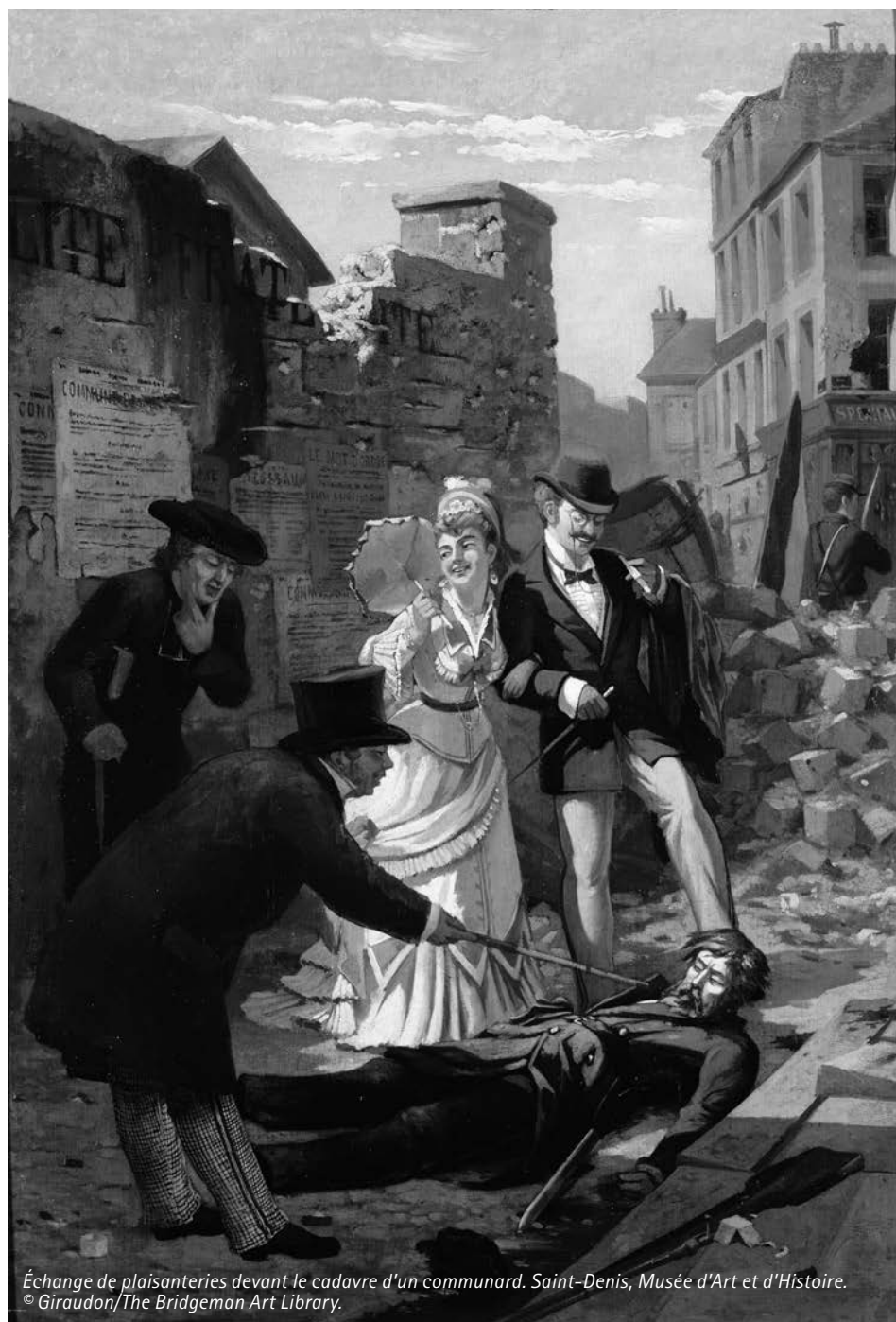
© Musée d'Histoire Vivante



travailleurs associés, mais elle le demeure par rapport aux autres travailleurs, même si ceux-ci se sont associés de leur côté. L'autogestion n'implique donc pas de rompre totalement avec la propriété privée des moyens de production, car, au fond, la propriété privée est surtout celle dont les autres sont privés. L'entreprise autogérée ou la coopérative sont des propriétaires privés dans leurs rapports avec les autres entreprises autogérées ou coopératives, et les produits qui circulent entre elles sont, de ce fait, des marchandises, achetées et vendues. Et les entreprises nationalisées, dira-t-on? Et le secteur public? Les entreprises ou administrations en question demeureront «privées» dans toute la mesure où elles ne feront pas réellement l'objet d'une appropriation (et d'un contrôle) de l'ensemble des travailleurs regroupés en une (ou des) entités politiques. La participation à leur gestion de consommateurs ou d'usagers est un palliatif (positif) mais qui ne suffit pas à résoudre le problème. Quant aux biens de consommation, ils sont dans la sphère marchande puisqu'ils mettent en relation des propriétaires privés, consommateur et commerçant ou consommateur et producteur.

Par ailleurs, chaque travailleur est rémunéré en fonction du travail fourni : mais s'agit-il simplement d'une règle de répartition que se sont fixés les travailleurs associés? Ou d'une forme salariale maintenue? La deuxième réponse est la bonne si l'entreprise, proclamée propriété des travailleurs, est de fait entre les mains de directeurs ou de l'appareil d'État. La séparation d'avec les moyens de production, qui fonde l'existence du salariat, est alors reproduite.

Enfin, les forces productives héritées du capitalisme portent le sceau des rapports de production sous l'égide desquels elles se sont développées. Leur mise en œuvre est une matrice, qui implique la reproduction des anciens rapports sociaux. Bien qu'elles ouvrent la voie à une prise en charge sociale de la production, elles le font sur le mode de la division et de l'ordonnement hiérarchisé, de ce «despotisme d'usine» dont parle Marx. En attendant d'être elles-mêmes transformées, ces forces productives reproduisent une société scindée. Quant à la division sociale du travail, elle se perpétue et renouvelle la séparation entre manuels et intellectuels, entre professions, entre qualifications. En deux mots : la société est toujours traversée



Échange de plaisanteries devant le cadavre d'un communard. Saint-Denis, Musée d'Art et d'Histoire. © Giraudon/The Bridgeman Art Library.

de profondes contradictions, malgré la disparition de classes antagoniques. La disparition de telles classes ne signifie d'ailleurs pas la disparition des classes tout court (par exemple, classe ouvrière et paysannerie) lesquelles peuvent avoir des intérêts divergents. Nous ne pouvons pas non plus écarter l'hypothèse selon laquelle des contradictions sociales, comprimées aujourd'hui par la domination bourgeoise (et donc réduites de ce fait à de faibles proportions), puissent se déployer et gagner en ampleur une fois la bourgeoisie renversée. Enfin, de nouvelles oppositions de classes peuvent surgir. Ainsi, le pouvoir effectif au sein de l'entreprise au-

togérée peut passer des mains des travailleurs à celles des cadres, ingénieurs, etc.

Or, une société traversée par d'importantes contradictions devra toujours créer des instances pour assurer sa survie malgré les

10. Karl Marx et Friedrich Engels, le Manifeste, op. cit. : 182.

11. Karl Marx, Misère de la philosophie, op. cit. : 136.

12. Friedrich Engels, Socialisme utopique..., op. cit. : 114.

13. Karl Marx, Friedrich Engels, Le Manifeste, op. cit. : 181.

14. Karl Marx, La guerre civile en France, Ed. Sociales, Paris, 1952. : 51, 52.

Les italiques sont rajoutés.

conflits qui la travaillent. Des lieux de médiation, qui l'aideront à surmonter ses divisions, mais qui la rendront inévitablement plus opaque. Des instances issues d'elle, et lui échappant pourtant, parce que, pour pouvoir remplir leur fonction, ces instances doivent nécessairement être dotées d'une certaine autonomie, d'une certaine épaisseur, d'une certaine pérennité. Il faut une instance qui dise la loi, compromis entre besoins divergents et exigences opposées. Il faut une instance qui traduise cette loi en actes et en assure le suivi et l'application. Il faut une instance qui juge des manquements à la loi. Législatif, exécutif, judiciaire: il faut, en somme, un État. Penser la disparition de l'État, c'est penser la fin des contradictions sociales, l'harmonie universelle d'une société totalement transparente et directement présente à elle-même.

Nous le voyons: l'État se survit parce que les contradictions sociales ne s'évanouissent pas avec la disparition des classes antagoniques que sont la bourgeoisie et le prolétariat. Mais aussi parce que son dépérissement ne peut qu'être proportionnel à la prise en charge de la chose publique par les travailleurs. Or, l'expérience des révolutions passées montre que l'engagement des masses peut connaître en la matière d'importantes fluctuations, même en l'absence de répression ou d'empêchements particuliers. Sans cet engagement, les formes d'auto-organisation, bases du nouveau pouvoir politique, peuvent très rapidement se vider de leur contenu, et les fonctions publiques ont alors tendance à se cristalliser dans des institutions permanentes.

La nécessité du maintien d'un État avait bien été ressentie par les fondateurs du marxisme, mais traitée par eux sur le mode du dédoublement: d'un côté, une disparition (quasi-automatique) de l'État comme «pouvoir politique»; de l'autre, le maintien d'un pouvoir «public», ramené au rang d'une soi-disant «gestion technique», elle-même dépouillée d'une portée sociale pourtant inévitable dès qu'il y a État. «Lorsque, dans le cours du développement, les antagonismes de classes auront disparu, disent ainsi Marx et Engels dans le Manifeste (...) le pouvoir public perdra son caractère politique»¹⁰. Propos qui sont aussi ceux de Marx dans *Misère de la Philosophie*, quand il indique que: «la classe laborieuse substituera, dans le cours de son développement, à l'ancienne société civile une association qui exclura les classes et leur antagonisme, et il n'y aura plus de pouvoir politique proprement dit»¹¹ ou encore ceux d'Engels qui nous dit que «le gouvernement des personnes

[fera] place à l'administration des choses»¹². Peut-on penser l'État, quelle qu'en soit la forme, sans l'exercice d'une quelconque autorité, ne serait-ce que pour faire respecter les règles qu'il édicte? Je ne le crois pas. Peut-on penser un «pouvoir public», neutre en quelque sorte, qui ne serait pas aussi un «pouvoir politique»? Je ne crois pas non plus. Est-il possible, enfin, que l'État disparaisse sans que la politique en fasse autant? Si la politique est le traitement des affaires communes de la cité, la même question peut se formuler autrement: est-il possible de traiter sans État des affaires communes de la cité? Oui, si le pouvoir politique est organisé sous la forme de comités de base qui tout à la fois disent la loi, veillent à son application et jugent des manquements. Mais cela suppose un système complètement basiste, une société de village, où les affaires communes sont débattues par l'ensemble des habitants sur la place centrale. Cela paraît inconcevable. Pouvons-nous ainsi passer d'un extrême à l'autre, de l'économie mondialisée à celle du hameau? Quelle serait alors la place de la fédération de coopératives dont parlait Engels à propos de la Commune? Quelle serait celle du plan, pourtant indispensable au niveau national voire international? Il est clair qu'un tel schéma ne peut être retenu et qu'il faudra des institutions dotées d'épaisseur et de pérennité. La gestion des affaires communes supposera l'élection de délégués pour dire la loi, un appareil qui veille à l'application de celle-ci et des organes adaptés pour relever les écarts à la règle. Ce qui, à son tour, suppose un État, même s'il est réduit à sa plus simple expression. État et politique vont de pair.

La question de l'extinction de l'État n'est pas qu'un point de doctrine. Elle est centrale dès que nous traitons de l'émancipation politique des travailleurs. En effet, cette émancipation, si elle occupe bien une place essentielle dans la démarche des fondateurs du marxisme, y est traitée non pas tant pour elle-même que comme un moyen par rapport à une fin, qui serait celle de l'abolition de la propriété privée. «Le premier pas dans la révolution ouvrière, disent Marx et Engels dans le Manifeste, est la montée du prolétariat au rang de classe dominante, la conquête de la démocratie. Le prolétariat se servira de sa suprématie politique pour arracher peu à peu toute espèce de capital à la bourgeoisie, pour centraliser tous les instruments de production dans les mains de l'État - du prolétariat organisé en classe dominante - et pour accroître le plus rapidement possible la masse

des forces productives.»¹³ La première phrase de cette citation semble ouvrir des horizons: comment l'accession du prolétariat au rang de classe dominante pourra-t-elle se traduire en «conquête de la démocratie»? Mais cette voie est tout de suite abandonnée. L'accent est mis sur l'aspect instrumental de cette prise de pouvoir (le prolétariat «se servira») en vue de l'expropriation de la bourgeoisie.

De même, dans un passage souvent cité de *La Guerre civile en France*, Marx nous livre le «secret» de la Commune: c'était, nous dit-il, «un gouvernement de la classe ouvrière», mais il ajoute aussitôt «la forme politique enfin trouvée qui permettait de réaliser l'émancipation économique du travail». Le pouvoir des travailleurs n'est donc pas conçu comme une finalité politique propre, mais seulement comme un moyen pour aller à l'essentiel: l'abolition de la propriété privée, l'appropriation sociale des moyens de production. Pour que les choses soient claires, le clou est enfoncé quelques lignes plus bas: «La Commune, dit Marx, devait donc servir de levier pour extirper les bases économiques sur lesquelles se fonde l'existence des classes.»¹⁴ La Commune n'est pas une «forme politique enfin trouvée» qui va inaugurer un nouveau champ pérenne de la réflexion, celui, proprement politique, de l'exercice du pouvoir des travailleurs. Ce n'est qu'un outil – «servir de levier» – pour aller à l'essentiel: arracher les racines économiques de l'existence des classes.

La voie de l'émancipation politique, à peine ébauchée, n'a pas été explorée plus avant par les fondateurs du marxisme et la croyance en l'extinction de l'État a certainement joué ici un rôle décisif: à quoi bon s'interroger longuement sur les formes que devrait prendre le pouvoir des travailleurs (mode d'organisation, articulation citoyen/travailleur, etc.) puisqu'il n'est rien d'autre qu'une peau de chagrin abandonnant un terrain après l'autre? Marx et Engels sont, en particulier, totalement silencieux au sujet de l'exercice des droits démocratiques après la prise du pouvoir: liberté d'expression, de réunion, d'organisation, de presse, de manifestation, de grève, etc. Ce qui n'a rien d'étonnant: si la disparition des classes antagoniques entraîne disparition de l'État, elle entraîne aussi disparition du droit, et on ne voit pas pourquoi les droits civiques feraient exception. En réalité, l'horizon du dépérissement de l'État a mené à l'escamotage de la politique des lendemains révolutionnaires. Une absence chèrement payée, car elle a dépouillé la «conquête de la démocratie» de toute la richesse de son contenu. □

AUTOUR DE LA COMMUNE DE PARIS



Pour aller plus loin, une bibliographie non exhaustive

* Au chapitre des nouveautés, il faut noter un beau livre : **La Commune de Paris par ceux qui l'ont vécue**, par Laure Godineau, Parigramme, 29 euros. Grand public, son ton n'est pas militant, et cet ouvrage est parfait pour suivre les événements et se réapproprier le contexte. Mentions spéciales pour les illustrations. De nombreuses photos, des gravures, des dessins et les photomontages d'Appert, particulièrement intéressants que Parigramme nous a aimablement autorisé à reproduire pages : 1, 13, 15, 20, 29, 32.

* Par ailleurs, les éditions La découverte ont réédité **Les écrivains contre la Commune** de Paul Lidsky en 2010. Extrait de l'article paru dans *Tout est à nous!* n° 66 Les écrivains, tels que Catulle Mendès, Edmond de Goncourt, Georges Sand ou Zola utiliseront tout les artifices contre la canaille, les définissant comme des brigands, utilisant les métaphores animalières, le vocabulaire de la maladie, de l'envie, « *Les uns et les autres ont obéi aux impulsions de leur perversité ; mais la question politique était le dernier de leur souci* » glapit Maxime du Camp. [...] La surprise touchera le lecteur à l'étude de Zola dans ses articles dans *le Sémaphore de Marseille* et des reprises des thèmes anti-communards dans *Germinal* comme dans *la Débâcle*. Pour lui la Commune n'est pas un mouvement politique mais une maladie

passagère, une fièvre. Les communards ne diffèrent en rien des criminels. Il considère Delecluze, Miot ou Rigault comme des fous dangereux. Dans *la Cloche*, journal hostile à la Commune, il écrit en bon versaillais... «... vous verrez Paris chasser l'émeute et redevenir la grande ville du bon sens et du patriotisme.» Cette réédition qui sent son professeur de français, a la rigueur d'une copie soulignée en rouge, sans jamais ennuyer. Les postfaces donnent un retour sur la permanence de la Commune dans la culture, avec une comparaison utile sur Mai 68. Des horreurs sont clamées avec tant de beauté stylistique que l'on rougit de plaisir.

Et bien sûr...

* C. Talès : **La Commune de 1871**, Spartacus, Paris, 2008 ;

* Prosper-Olivier Lissagaray : **Histoire de la Commune de Paris de 1871**, réédition La découverte 2005 ;

* **Huit journées de mai derrière les barricades**, réédition. Gallimard, Paris, 1978 ;

* Karl Marx : **la Guerre civile en France, 1871 la Commune de Paris**, éditions sociales

* Jeanne Gaillard : **Communes de province, commune de Paris 1870/1871**, Questions d'histoire Flammarion 1971 ;

* Jacques Rougerie : **Paris insurgé : la Commune de 1871**, Découvertes Gallimard 1995 ;

* **La Commune de 1871**, Que sais-je ?, n°581 ;

* Paris libre, **1871**, Seuil 2004 ;

* **Procès des communards**, Gallimard/Juilliard, 1978 ;

* **Louise Michel : Mémoires**, éditions Tribord, 2005. **La commune, histoire et souvenirs**.

Romans sur la guerre et la Commune :

* Jean Allemane : **Mémoires d'un communard**, Maspero, 2001 ;

* Michel Cordillot : **Eugène Varlin, chronique d'un espoir assassiné** ;

* Jean-Pierre Chabrol : **Le Canon Fraternité** ;

* Georges Darien : **Bas les cœurs, L'ami de l'ordre drame en un acte** ;

* Maurice Dommanget : **Eugène Varlin** ;

* Paul Martine : **Souvenirs d'un insurgé**. La Commune 1871 ;

* Martial Senisse : **Les carnets d'un fédéré**, 1871 ;

* Jules Vallès : **L'insurgé** ;

* Jean Vautrin : **Le Cri du Peuple** ;

* Maxime Vuillaume : **Mes cahiers rouges au temps de La Commune** Réédition prévue en avril à la Découverte ;

* Émile Zola : **La débâcle** ;

* Jacques Damour, **nouvelle** ;

* **Brochures des « Amis de la commune de Paris »**, 46, rue des cinq diamants 75 013 Paris, www.commune1871.org.

Films

* **La Commune (Paris, 1871)**, film réalisé par Peter Watkins ;

* **La Nouvelle Babylone (Novyy Vavilon)** (1929), film soviétique réalisé par Grigori Kozintsev et Leonid Trauberg. Un film muet en noir et blanc, version restaurée en 2004 ;

* **La Pipe du communard** (1929), film soviétique réalisé par Constantin Mardjanov.

Bandes dessinées

* **Le Cri du Peuple**, bande dessinée de Jacques Tardi en quatre tomes adaptée du roman de Jean Vautrin, sur la base du journal de Jules Vallès, *Le Cri du Peuple*.

► À l'approche du 140^e anniversaire de la Commune de Paris, **les Amis de la Commune des Paris** prévoient plusieurs événements à partir du 17 mars. *Tout est à nous!* s'en fera le relais.



► Par ailleurs **la Compagnie Jolie Môme** reprend son spectacle *Barricades* du 18 mars au 10 avril à la Belle Étoile au 14 rue Saint-Just, à Saint-Denis.



LA PRESSE DE LA COMMUNE DE 1871

7 euros
au lieu
de 15 euros

A l'occasion des 140 ans de la Commune de Paris, RaDAR (Rassembler, diffuser les archives de révolutionnaires) a réuni, sur un DVD, les journaux les plus importants de la dernière révolution en France : *Le Journal officiel*, *Le Cri du peuple*, *Le Père Duchêne*, *Le Fils du père Duchêne* et un florilège d'une quinzaine d'autres titres comme *La Commune*, *La Sociale*, *Le Vengeur*, *Le Mot d'ordre*, *Paris libre*...

Les journaux, au format PDF, sont accessibles par titre et par date,

ainsi que par un catalogue bibliographique dressé en 1872, répertoriant plus de 100 titres parus entre le 18 mars et le 27 mai 1871.

Vous pourrez suivre l'histoire de la Commune au jour le jour au travers de cette revue de presse de plus de 240 journaux numérisés à partir de notre fonds mais aussi du fonds du Musée d'histoire vivante de Montreuil.

L'histoire de la Commune est racontée par Jean-Michel Krivine, formation enregistrée à Toulouse à la fin des années 1990.

Vous pouvez commander ce DVD au prix de 7 euros (frais de port inclus), prix spécial pour les lecteurs de la revue.

Bon de commande

Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 Code postal :
 Ville :
 Mail :

Découpez ou photocopiez ce bon de commande, joignez-le à un chèque de 7 euros, à l'ordre de RaDAR et expédiez le tout à RaDAR 2, rue Richard-Lenoir 93108 Montreuil-sous-Bois cedex.

Le 16 mai 1871, la colonne Vendôme, symbole des boucheries napoléoniennes en Europe, est renversée par les communeux. Dans les jours qui suivent, la place devient LE lieu de promenade des Parisiens. La presse raconte cet événement, comme *Le Cri du peuple* ①, *Le Fils du père Duchêne* ② ou *Le Journal officiel* ③.

S'ABONNER

Abonnements par chèque, à l'ordre de N.S.P.A.C (2, rue Richard Lenoir - 93100 Montreuil)
 ENTOUREZ LA FORMULE QUE VOUS AVEZ RETENUE :

FRANCE ET DOM-TOM

L'hebdo + le mensuel 6 mois 1 an
 50 euros 100 euros

Tarif jeunes/chômeurs/précaires pour l'hebdo + le mensuel 6 mois 1 an
 38 euros 76 euros

Abonnement à la revue mensuelle 6 mois 1 an
 22 euros 44 euros

ÉTRANGER

L'hebdo + le mensuel 6 mois 1 an
 70 euros 140 euros

Désignation du compte à débiter

CODE ÉTABLISSEMENT CODE GUICHET

N° DE COMPTE

CLÉ RIB

DATE:

SIGNATURE:

Établissement teneur du compte

BANQUE:

ADRESSE:

CODE POSTAL:

VILLE:

Abonnements

par prélèvement automatique

Cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez nous le formulaire **accompagné d'un RIB** à N. S. P. A. C, 2 RUE RICHARD LENOIR, 93100 MONTREUIL.

HEBDOMADAIRE + MENSUEL du NPA
 (25 euros par trimestre)

Tarif jeunes/chômeurs/précaires
 HEBDOMADAIRE + MENSUEL du NPA
 (19 euros par trimestre)

J'autorise par la présente, l'établissement teneur du compte à prélever sur ce dernier le montant des avis de prélèvement trimestriel établis à mon nom, qui seront présentés par:

ORGANISME CREANCIER:
**NOUVELLE SOCIÉTÉ DE PRESSE,
 D'AUDIOVISUEL ET DE COMMUNICATION
 (NSPAC) - 2, RUE RICHARD-LENOIR
 93100 MONTREUIL
 NUMERO NATIONAL D'EMETTEUR:
554755**

Titulaire du compte

NOM:

PRENOM:

ADRESSE:

CODE POSTAL:

VILLE:

MAIL:

TOUT est à nous! LA REVUE

mensuel du Nouveau Parti anticapitaliste
 Rédaction: 01 48 70 42 27
 contact-revue@npa2009.org
 Diffusion: 01 48 70 42 31
 diffusion.presse@npa2009.org
 Administration: 01 48 70 42 28
 2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil
 redaction@npa2009.org
 Commission paritaire: 0514P11509
 Tirage: 3 000 exemplaires
 Société éditrice: Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication (NSPAC) SARL au capital de 3500 euros (durée 60 ans)
 Gérant et directeur de publication: François Coustal
 Impression: Rotographie, Montreuil-sous-Bois
 Tél.: 01 48 70 42 22
 Fax: 01 48 59 23 28
 mail: rotoimp@wanadoo.fr



LISEZ

**TOUT EST À NOUS!
 L'HEBDO**

le hebdomadaire du Nouveau Parti Anticapitaliste

TOUT!
 est à nous!
 n° 92 - 3 mars 2011 - 1,20 €

Dossier
No gazaran!
 Pages 6 et 7
 www.npa2009.org

**La Sarkozye
 en
 FAILLITE**

